

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

M A I 1746.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur de
Sa Majesté l'Impératrice Reine de Hongrie
& de Boheme.

M. D C C. XLVI.

*Avec Privilege de feu Sa Majesté Impériale
& Catholique, & Approbation des
Commissaires Examineurs.*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. n les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond d'épuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr' autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à présent 43. vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12. Tomes 27. part. in 89. nouv. édit. revûë par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 32. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique à présent 45. vol.

LA CLEF DU CABINET³¹⁹

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Mai 1746.

ARTICLE PREMIER.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en
ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.*

L'Armée que les Princes & Etats de l'Empire sont convenus de mettre sur pied pour leur sûreté particulière, & pour maintenir le système propre à conserver la tranquillité rendue à l'Allemagne, en y conservant leur neutralité, ne se forme qu'avec lenteur, quoique les Ministres des Puissances qui s'intéressent le plus à cet objet, fassent auprès des Cercles toutes instances, afin de les engager à concourir aux mesures qui ont été proposées & mêmes résolues, d'empêcher qu'il n'y eut rien qui rencontrât dans ce but des difficultés. Cependant il en est survenu une d'importance à la Diète que le Cercle de *Baviere* a convoquée à *Wasserbourg*, entre l'Électeur de Baviere & l'Archevêque de *Saltzbourg*, tous deux Directeurs de ce Cercle. Le premier de ces Princes prétend que le second a donné atteinte à ses droits & à ceux de tous les autres Membres. Outre ce point

de division, la Cour de *Munich* veut que soit contingent Electoral ne soit que de 60. hommes à cheval & de 277. à pied, & que conséquemment, en mettant pour un Cavalier trois Fantassins, son contingent stipulé n'aille qu'à 1371. hommes. La même Cour a saisi cette occasion pour déclarer les contingens qu'elle doit fournir, outre ceux de l'Electorat; & voici l'état qu'elle en a communiqué.

Quatre-vingts-seize hommes pour *Leuchtenberg*, 66. pour le Comté de *Haghen*, 16. pour *Salzbourg* & *Pyrbaum*, & 6. pour *Hohen-Waldeck*; ce qui en tout feroit 1555. hommes à pied, lesquels, avec les contingens aussi triplés de *Freyzinghen*, de *Rati.bonne* & de *Bertholsgaden*, que l'Electeur de Baviere s'offre de fournir, feroient un Corps de 1780. hommes à pied. Pour ce qui est des autres contingens du Cercle de Baviere, avec celui de *Salzbourg* qui est de 780. hommes, ils ne vont qu'à 1650. Fantassins, dont on devoit former un second Corps du Cercle, & ainsi deux Régimens ensemble, comme le juge la Cour de Baviere.

Cette affaire des contingens trouvant de l'inconvénient, pourra faire encore trainer la marche des troupes qui les composent. Mais ce seroit plutôt le différend entre l'Electeur & l'Archevêque, s'il n'est pas bientôt levé. Sur ce sujet on ne doute nullement que le Comte de *Choctek*, qui a été dans l'Empire de la part de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Boheme, ne vienne assister à l'assemblée de *Wasserbourg*, de même que Mr. *Onslow-Burkish*, Ministre du Roi de la Grande-Bretagne, & qu'ils n'y fassent ce qui dépendra d'eux pour conjurer ce qui seroit capable d'apporter quelque retardement à l'exécution des
premières

premières résolutions du Cercle de Baviere sur la marche de ses contingens.

En attendant que le tout soit mis en mouvement, & que les Ambassadeurs & Ministres à la Diète générale de l'Empire découvrent les sentimens de leurs Principaux sur les Décrets de Commission de l'Empereur qu'on ne cesse d'y prendre en délibération, on voit tant à *Ratisbonne* où cette Diète tient ses séances, que dans les assemblées des divers Cercles, des Ecrits dont l'esprit est d'engager les Etats du Corps Germanique à se rendre mieux qu'ils n'ont encore fait, aux sollicitations de leur Chef suprême, qui n'a d'autres vûes que d'affermir la Constitution ébranlée de l'Empire, de rendre à la Nation Allemande son ancien lustre, & d'assurer à tous ses Membres la jouissance de ses libertés & de ses prérogatives.

Ce n'est que depuis le 12. Mars que les Ambassadeurs de *Brandebourg* & *Palatin* ont recommencé d'assister aux assemblées de la Diète générale, avec ordre au dernier, de la part de l'Electeur Palatin son Maître, de ne concourir aux résolutions, qu'autant qu'elles auront pour objet le maintien de la neutralité dans l'Empire. Il avoit reçu à ce sujet un Rescrit de sa Cour, daté du 8. du même mois.

L'assemblée des Cercles antérieurs de l'Empire, qui se tient à *Francfort*, n'ayant pas répondu jusqu'ici au Mémoire de Mr. de la Noüe du 10. Février, le Directeur du Cercle- Electoral du *Rhin* a proposé à cette assemblée un projet de réponse qui lui seroit remise; & qui porte

« qu'on assureroit la Couronne de France, »
 « que les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, »
 conformément à l'obligation & aux devoirs.

que leur impose leur qualité de Membres du Corps Germanique, aussi-bien que les anciennes Coutumes de l'Empire, & particulièrement la dernière Résolution de la Diète, sont dans l'intention de s'appliquer avec tout le soin & l'attention possibles, à maintenir de toutes leurs forces, la sûreté publique de l'Empire, & à le garantir de tout danger, en vertu des Traités inséparables qui subsistent entre Sa Majesté Impériale, les Etats & les Cercles de l'Empire &c. le tout cependant de manière qu'il ne soit donné aucun sujet de plaintes aux Puissances voisines, & que leurs frontieres ne soient ni inquiétées, ni insultées; dans la ferme confiance que Sa Maj. Très-Chrétienne en agira de même à l'égard de celles de l'Empire & des Cercles, & qu'elle donnera par-là de nouvelles preuves de ses intentions pacifiques. »

On auroit pû s'attendre enfin à une réponse, après ce projet communiqué aux Députés; mais ce qui a été déclaré là-dessus par ceux de *Franconie*, c'est qu'ils s'expliqueront sur cette matière aussi-tôt que les autres Cercles se seront expliqués. Ceux de *Souabe* ont dit que leurs instructions étoient trop limitées pour donner une réponse positive; & ceux du Cercle du Haut-Rhin, ont pris l'affaire *ad referendum*.

Voilà où se bornent les choses sur la réponse à faire au Ministre de France auprès des Cercles antérieurs. Quant à la course que les François ont faite dans le Brisgau-Autrichien, qui a été exécutée par la Garnison de *Hunningue*, & dont on a rapporté les circonstances; après toutes les plaintes faites aux Ministres du Roi de France dans l'Empire, & à Mr. de la Rayoye Commandant

mandant de *Hunningue*, & depuis que cette affaire a été portée aux divers Cercles par des Mémoires, les Députés qui formoient l'assemblée d'*Ulm* y ont reçu une déclaration de Sa Maj. Très-Chrétienne par laquelle ils sont informés « que ce « Monarque résolu de faire connoître aux Loüables Cercles, par tous les moyens possibles, « la pureté de ses intentions, & l'exactitude de « la neutralité qu'il veut observer à leur égard, « a donné ordre de démolir la tête du Pont qui « avoit été construit sur le *Rhin* près de *Hunningue*, & dont l'érection avoit donné lieu à « des représentations de leur part. »

Par-là les choses étant rétablies, touchant le Pont d'*Hunningue*, sur le pied où elles doivent être conformément au Traité de Paix de 1738. toutes plaintes sur l'entreprise exécutée de la Garnison de *Hunningue* ont absolument cessé.

Mais y ayant eu une course de Warasdins qui sont en garnison à *Brisach*, en repréfailles de celles faites dans le *Brisgau*, Mr. de la Noüe présenta le 16. Mars à l'assemblée générale des États de l'Empire, le Mémoire suivant à ce sujet.

LE Ministre soussigné de Sa Majesté Très-Chrétienne, près de la Diète générale de l'Empire, & accrédité auprès des Loüables Cercles antérieurs, assemblés directorialement, a reçu des avis certains, que les troupes Autrichiennes, après avoir tenté, en plus d'un endroit le passage du *Rhin*, par les Terres neutres de l'Empire, spécialement vis-à-vis de *Plobsheim*, pour faire des courses sur le territoire de la domination du Roi, un de leurs Détachemens avoit passé ce fleuve le premier du présent mois, pendant la nuit, au-dessous du Fort Mortier, & enlevé un poste d'un Caporal & de quatre Soldats

III.
Mémoire
de Mr. de
la Noüe,
sur une
course en
Alsace.

dats, dont la sentinelle avoit été blessée de trois coups de fusil.

La pénétration des Loüables Cercles leur fera, sans doute, envisager toutes les suites fâcheuses qui pourroient résulter de semblables excès, notablement contraires à la paix qui subsiste entre Sa Majesté & l'Empire, si par la sagesse de leurs résolutions & de leurs mesures, ils ne les prévenoient de maniere que Sa Majesté puisse compter absolument que les troupes Autrichiennes ne passeront point le Rhin par le Territoire des Cercles, pour commettre des hostilités en Alsace.

Les Loüables Cercles n'ignorent pas avec quelle attention Sa Maj. a fait dédommager le Village de Weihl, du tort que quelques Habitans ont prétendu avoir été fait par les troupes Françoises. Ils ne peuvent avoir oublié les assurances si positives & encore récentes qu'ils ont fait donner verbalement au Ministre de France; savoir, « qu'ils ne permettroient » point que les frontieres de Sa Majesté fussent » troublées du côté de leur Territoire, par quelques » troupes que ce fût, leur volonté étant au con- » traire de maintenir avec sa Couronne la paix, » la neutralité & le bon voisinage. » Mrs. les Ministres Directoriaux ont été pleinement informés que Sa Majesté avoit donné aux Généraux de ses Armées, les ordres les plus capables d'assurer solidement la tranquillité des Loüables Cercles.

C'est donc en conséquence de ce que dessus que le Ministre soussigné se promet de leur part une réponse prompte & satisfaisante sur le contenu du présent Mémoire; les assurant de nouveau de la constante intention de Sa Majesté pour le maintien de la paix avec l'Empire, & de la plus exacte neutralité avec les Cercles.

On peut regarder cette déclaration de Mr. de la Noüe aux Cercles, donnée comme en repré-
sailles d'un Mémoire que la Cour Impériale leur
avoit fait présenter à l'occasion de l'excursion
des François, puisque, dit-il, celle des troupes
Autrichiennes s'est aussi faite par les Territoires
des Cercles. Mr. de la Noüe le fils avoit pré-
senté quelques jours auparavant à la Diette du
Cercle de *Souabe*, une piéce qu'il n'est non plus
pas hors de propos de montrer à nos Lecteurs.
La voici.

Après les assurances formelles qui ont été données
aux Loüables Cercles antérieurs, de l'intention
sincère du Roi; d'observer à leur égard une exacte
neutralité, relativement à la paix qui subsiste entre
sa Couronne & l'Empire, le Ministre soussigné de
Sa Majesté Très-Chrétienne près du Loüable Cercle
de *Souabe*, actuellement assemblé en Diette dans cette
Ville, a ordre de les renouveler en particulier au
Loüable Cercle, en l'assurant que de la part des
troupes du Roi il ne sera rien entrepris au préjudice
des Etats du Loüable Cercle, de manière qu'ils ne
seront exposés à aucune sorte d'incommodité.

Le Ministre soussigné a ordre de représenter en
même tems à la Diette du Loüable Cercle, que
cette même neutralité, dont il lui importe si fort
de s'assûrer les avantages pendant le cours de la
guerre où le Roi se trouve engagé, exige nécessaire-
ment une déclaration claire, précise & prompte de
la part au Loüable Cercle, de vouloir s'y renfer-
mer, & s'y maintenir purement & simplement; par
conséquent de ne point accorder sur son Territoire,
le passage aux ennemis de Sa Majesté pour attaquer
ou inquiéter les frontieres de ses Etats, & d'éviter
toute association & tout concert capable de lui don-
ner le moindre ombrage. Ca

C'est principalement sur ce dernier article qu'il est expressément ordonné au Ministre soussigné, de déclarer formellement au Loïable Cercle, que toute association & particulièrement celle où l'on admettroit quelques Etats des ennemis de Sa Majesté, ne pourroit manquer de lui être un juste sujet de défiance, malgré la modification dont on ne manqueroit pas de colorer une pareille démarche, qui obligeroit inmanquablement Sa Majesté de prendre des mesures, lesquelles ne pourroient tourner à l'avantage du Loïable Cercle.

Occupée du soin de procurer aux Loïables Cercles une parfaite tranquillité, Sa Maj. est dans la confiance que la Diette du Loïable Cercle de Souabe se prêtera d'autant plus volontiers à un but si salutaire, que ce sera un nouveau motif à Sa Majesté de donner au Loïable Cercle des marques réitérées de l'intérêt qu'elle ne cesse point de prendre à son bonheur & à sa satisfaction. Fait à Ulm le 7. Mars 1746.

L'association de tous les Cercles ensemble ne paroît pas être ce qui a donné matière aux représentations du Ministre de France, mais une association particulière, puisque tant le Cercle de Souabe, que les cinq autres qui sont le Cercle Electoral du Rhin, le Cercle d'Autriche, & ceux de Franconie, de Baviere & du Haut-Rhin, n'ont pas discontinué de travailler au renouvellement de leur association.

Celui de Souabe, après avoir pris dans son assemblée, la résolution d'observer une exacte neutralité sur les affaires présentes, en a donné part aux Généraux & autres Officiers qui commandent les troupes de ce Cercle. On voit d'ailleurs les sentimens du Cercle de Franconie quant à la France, dans une Lettre que les Etats qui en sont

sont assemblés à *Nuremberg*, ont remis pour le Roi Très-Chrétien à Mr. de Salaberry son Ministre, en partant pour retourner à *Paris* où il a été rapellé. Ils y assurent Sa Majesté Très-Chrétienne « qu'ils ne souhaitent rien avec plus » d'ardeur, & ne se prêteront à quoi que ce soit » avec plus d'empressement, qu'aux mesures & » aux moyens qui peuvent tendre à la conser- » vation de la tranquillité de la Patrie, & au » maintien d'un bon voisinage avec Sa Majesté.

Enfin il y a un projet présenté par le Cercle de *Souabe* aux quatre Cercles antérieurs assemblés à *Francfort*, d'autant plus remarquable, qu'en conséquence, ces Cercles devront s'opposer également au passage de toutes troupes étrangères par leurs territoires, & ne pas permettre que les frontieres de la *France* soient attaquées par les mêmes territoires. Ce projet, auquel l'assemblée de *Francfort* souscritra vraisemblablement, porte aussi que les Cercles, outre la chaîne de partie de leurs troupes établie depuis *Baste* jusqu'à *Graben*, pour mieux soutenir leur neutralité, s'adresseront aux Cours de *Vienne* & de *Versailles* pour les prier de donner des sûretés que leurs troupes n'entreprendront pas de passer le *Rhin* dans toute cette étendue, & n'y feront aucunes opérations de guerre : Et que conformément au même projet, le reste des troupes des Cercles s'avancera sur le *Rhin*, si la nécessité le demande, pour s'opposer, sans exception ni égards, à quiconque viendrait les troubler dans la jouissance de la neutralité.

Mr. de Salaberry est remplacé par Mr. de Follard, qui est arrivé à *Nuremberg* avec caractère de Ministre de France auprès du Cercle de *Fransonie*.

Les affaires présentes de l'Empire, par la neutralité des Cercles, & leurs résolutions de ne prendre aucune part dans celles des Puissances qui sont en guerre, donne tout lieu d'être assuré qu'il n'y aura point, ou que peu de troupes de ces Puissances vers le *Rhin* pendant la campagne présente : Que celles de l'Impératrice Reine qui y arrivent de la *Bohème* aux ordres du Général de *Königslegg*, ne s'y arrêteront nullement, mais continueront leur route vers les *Pays-Bas*, comme a fait le corps du Général *Grune*, dont tous les Régimens, tant Infanterie que Cavalerie, ayant successivement passé le *Rhin* à *Grimlinchhausen* auprès de *Dusseldorp*, & à *Keyserwerth*, s'y trouvent actuellement rendus. Ils ont passé la *Meuse* à *Buremonde* & à *Maëstrecht*; le Comte de *Grune* les a suivis. Mais le Maréchal de *Barhiani*, à qui est donné le commandement de l'Armée Impériale-Autrichienne dont ce corps fait partie, est allé de *Cologne* où il étoit arrivé, conférer à *La Haye* sur les opérations qu'elle exécutera conjointement avec celle qui est aux ordres du Prince de *Waldeck*. Le corps du Colonel *Trenck*, composé de *Pandoures*, de *Warasdins* & d'*Esclavons*, & qui passa le *Rhin* le 3. & le 4. *Avril*, aux mêmes endroits que l'avoit passé celui du Général de *Grune*, est aussi allé joindre l'Armée du Prince de *Waldeck*, dans ses quartiers de cantonnement, & occuper ceux qui lui étoient assignés.

Comme les troupes de France qui étoient sur le *Rhin* & sur la *Moselle*, ont les coudées libres par les sentimens de neutralité où sont les Cercles du *Rhin*, à l'égard de leur Cour, on n'a plus à s'attendre qu'il s'y fasse aucune entreprise de conséquence, mais que leurs plus grandes

forces

forces agiront où elles s'assembloient actuellement, savoir, dans les *Pays-Bas* pour y continuer l'exécution de leurs desseins, & en *Italie* pour réparer des pertes en tout genre qu'elles y ont faites en peu tems.

La Cour de *Saxe* ne fait pas voir encore qu'elle ait donné ses derniers ordres pour la marche effective des troupes Electorales, que les Puissances maritimes ont prises à leur solde, & qui consistent en douze Bataillons & seize Escadrons. L'Electeur de *Baviere* & le Prince de *Bamberg* & de *Wurtzbourg* en agissent de même. Peut-être l'augmentation que le Roi de *Prusse* a ordonnée dans ses troupes, & certains mouvemens de ces derniers donnent-ils occasion au retard de la marche des Saxons, quoiqu'on soit toujours sans pouvoir rien pénétrer à cet égard: Car à considérer les choses par les divers arrangemens que Sa Majesté Prussienne a pris depuis la Paix avec les Cours de *Vienne* & de *Dresde*, il paroîtroit qu'elle ne s'occupe que des affaires du dedans de ses Etats, qu'à y faire fleurir de plus en plus les sciences & le commerce, que d'y voir régner la bonne police, & de bannir du Barreau ce qui y altère le juste plaidoyé.

Sur cette dernière matiere il y a un Edit publié, dans lequel Sa Majesté Prussienne fait connoître d'abord sa sensibilité au sujet des abus qui se sont introduits dans l'administration de la justice, en differens tems, & dont les exemples ne sont que trop connus par les plaintes qui en ont résulté. Elle déclare qu'un objet de cette importance méritant toute son attention, elle profite avec joye du rétablissement de la Paix pour y apporter le remède nécessaire. Elle ordonne de faire une recherche exacte de tous les abus

IV.
*Teneur d'un
Edit du Roi
de Prusse
sur l'admini-
stration de
la justice.*

abus qui peuvent s'être glissés par rapport aux procédures dans les Cours de Justice & autres Tribunaux de Judicature de ses Etats. Son intention est que les procédures y soient abrégées & réduites aux informations les plus claires & les plus précises, & aux décisions les plus promptes & les plus explicites; que la chicane, si contraire au véritable sentiment de l'humanité, en soit bannie; que les détours qu'une vaine subtilité met en œuvre au préjudice de la probité & de l'innocence, n'y trouvent plus d'accès, que les longueurs par lesquelles de pauvres plaideurs se consomment dans des dépenses inutiles, soient évitées; & qu'enfin la justice soit rendue impartialément & sans acception de personnes. Le Roi veut par son Edit qu'on retranche tous les frais superflus, & qu'on abolisse tous les délais ou instances qui ne tendent qu'à multiplier les incidens & à prolonger les affaires. La raison, l'équité, la droiture, sont les règles que S. M. prescrit aux Juges; & en mettant sous leurs yeux l'importance du dépôt qui leur est confié, elle leur recommande de ne jamais perdre de vûe l'avantage du Pays en général, & la prospérité des Sujets en particulier. Et pour que ses volontés à cet égard soient d'autant mieux suivies, elle a chargé du soin de les faire exécuter, Mr. de Cocceji un de ses Ministres d'Etat intime & actuel.

Le Roi de Prusse offre des troupes au Roi de la Grande-Bretagne, contre les soulevés d'Ecosse: Et l'on apprend que l'Impératrice de Russie en présente des siennes un corps fort nombreux à l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême.

Vienne. Un changement inopiné arrivé dans les affaires d'Italie, a donné lieu à des Conseils,

à mesure que la Cour recevoit par des Exprès le détail des progrès, par où les opérations de la campagne ont commencé : Et ensuite du résultat de ces Conseils & des favorables dispositions où se retrouvent les choses dans cette région, on est dans l'attente d'y ravoir incessamment le dessus, & surtout parce que la Cour de *Turin* n'est nullement entrée dans les vûes de celles de France & d'Espagne; qu'au contraire elle a fait déclarer par le Comte de Canales, son Envoyé Extraordinaire auprès de l'Impératrice-Reine « Que Sa
» Majesté Sardaignoise, invariable dans les prin-
» cipes qu'elle a adoptés depuis le commence-
» ment de la présente guerre, est resoluë d'y
» persister constamment, sans que rien soit ca-
» pable d'altérer cette disposition : Que les pre-
» miers succès des ennemis, quoiqu'assez confi-
» dérables à l'ouverture de la campagne, n'ont
» pû cependant ébranler la fermeté de ses réso-
» lutions : Que les propositions de paix qui lui
» ont ensuite été faites de leur part, n'ont pas
» produit plus d'effet : Que Sa Majesté Sardai-
» gnoise agissant sur des principes fixes & cer-
» tains, que la révolution des tems ne sauroit
» changer, elle étoit plus que jamais détermi-
» née à s'en tenir aux engagemens qu'elle avoit
» contractés avec l'Impératrice-Reine & avec
» le Roi de la Grande-Bretagne : Que ces enga-
» gemens inséparables du véritable intérêt des
» Puissances contractantes, avoient eu jusqu'à
» présent & devoient continuer d'avoir pour
» objet le maintien de la liberté de l'*Italie*, en
» y empêchant par tous les moyens possibles,
» l'établissement d'une seconde Monarchie de
» la Maison de Bourbon : Que Sa Majesté l'Im-
» pératrice Reine, suivant la grande sagesse
» jugeroit

» jugeroit donc si avec de tels sentimens, le
 » Roi de Sardaigne avoit jamais pû être disposé
 » à prêter les mains à l'accommodement dont
 » le bruit s'étoit répandu par toute l'Europe :
 » Que Sa Majesté Sardaignoise connoissoit trop
 » les sentimens de ses Alliés, pour douter un
 » instant qu'ils n'eussent regardé ces bruits com-
 » me semés uniquement dans la vûe de leur in-
 » spirer de la défiance à son égard : Mais que
 » comme l'invariabilité de ses principes leur
 » étoit connue, elle se flattoit qu'ils n'auroient
 » pas hésité de regarder tout ce que l'on publioit
 » à cette occasion, comme absolument faux &
 » supposé.

Une pareille déclaration a été faite à *Londres*
 par le Chevalier *Otorio*, qui y réside avec le
 même caractère d'Envoyé du Roi de Sardaigne.
 On l'a appris. Comme cependant l'idée étoit gé-
 néralement répandue tant à *Vienne* qu'à *Londres*
 que des Envoyés se trouvoient à *Turin*, chargés
 de négociations secrètes de la part de la France
 & de l'Espagne, les Ministres de Sa Majesté Sar-
 daignoise ont ajouté à leur déclaration, « que
 » le Comte de Maillebois, fils du Maréchal de
 » ce nom, étant arrivé à quelques lieues de
 » *Turin*, avoit fait savoir au Roi, qu'il étoit
 » chargé d'une commission; que comme la bien-
 » séance demandoit au moins qu'on entendit le
 » sujet de sa venue, Sa Majesté lui avoit envoyé
 » un Officier de sa Cour; & que le Comte de
 » Maillebois lui ayant déclaré qu'il venoit pro-
 » poser un accommodement, le Roi lui avoit
 » fait répondre que les engagements où il se
 » trouvoit, & les résolutions qu'il avoit prises
 » étoient absolument incompatibles avec une
 » négociation.

négociation de cette nature, & qu'ainfi il ne pouvoit y entrer.

Par cet exposé nous nous trouverons dispensés de plus rien dire de la prétendue négociation d'un accommodement entre les Cours de France & d'Espagne, avec celle de *Turin*.

Le Comte de Traun est de retour à *Vienna*. Mais on n'y parle plus du départ du Sérénissime Prince Charles de Lorraine pour l'Empire, ni de celui du Duc d'Ahrenberg & du Prince de Lobkowitz, parce qu'on voudroit croire que l'Impératrice-Reine n'aura pas cette campagne une Armée sur le *Rhin*, à cause que l'Empereur ayant fait savoir aux quatre Cercles antérieurs de l'Empire qu'il se proposoit de faire avancer un corps de troupes vers ce fleuve, & de l'y mettre en quartiers, le Cercle de *Souabe* & celui de *Franconie* ont pris à ce sujet la résolution de prier Sa Majesté Impériale de vouloir bien les dispenser de recevoir ses troupes sur leur territoire, vû la neutralité qu'ils veulent observer, & le préjudice que leur Pays a souffert pendant la guerre. On a reçu à *Vienna* les mêmes représentations de la part du Cercle du *Haut-Rhin*, avec prière à Sa Majesté Impériale, de considérer que de tous les Cercles de l'Empire, celui-là a le plus souffert par des passages de troupes, par les campemens & les cantonnemens qu'elles y ont formés, par les livraisons de vivres & de fourages qu'il a fallu leur faire, & par les quartiers d'hiver qu'elles y ont occupés &c.

On envoie continuellement des recrues en *Italie* outre les divers corps de troupes qui y sont arrivés; & comme on leve encore actuellement beaucoup de monde en *Croatie*, en *Esclavonie*, & autres Provinces du Royaume d'*Hongrie*, par

les soins du Prince de Saxe-Hildbourghaufen ; ces nouvelles levées iront encore partie en *Italie* & partie dans les *Pays-Bas*.

L'Impératrice-Reine a été relevée le 30. Mars de ses couches avec les cérémonies ordinaires.

Le Prince-Louis de Brunfwich-Wolffembutel a été déclaré par Sa Majesté Général d'Artillerie ; & le Comte Alexis d'Olonne , Lieutenant-Général & Colonel d'un Régiment de Dragons , a obtenu l'agrément pour passer au service du Roi de Pologne Electeur de Saxe , en qualité de Général de Cavalerie. Il y en a qui prétendent que c'est en qualité de Général d'Infanterie pour commander à la place du Général de Renard , mort depuis peu , les troupes que Sa Majesté Polonoise entretient en Pologne.

La Régence de *Hambourg* vient d'accorder à l'Empereur , à l'occasion de son avènement au Trône Impérial , un don gratuit de deux cens mille florins , celle de *Lubeck* un de cent mille florins , & la Ville de *Brême* un de 80. mille florins ;

A R T I C L E II.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE depuis le mois dernier.

DU trop de sécurité dans ses postes , lorsqu'on veut ne pas craindre un ennemi , parce qu'on le sent inférieur en forces , il arrive très-souvent des fautes dans le métier des armes. Le but des mouvemens des troupes Autrichiennes & Piémontoises , tels que nous les avons décrits le mois passé , ne paroïssoit pas néanmoins impénétrable ; il ne s'agissoit de rien moins , tandis qu'on parloit de négociations de paix avec le Roi de Sardaigne

que

que d'un début de campagne, qui par un coup de main, fit perdre à l'Armée des trois Couronnes alliées, le fruit de presque toutes les précédentes. L'Italie voit cette révolution subite, & les troupes alliées de France, d'Espagne & des deux Siciles rapidement délogées de la plupart des Villes & des postes qu'elles occupoient, éprouvent, mais avec des pertes d'autant plus sensibles, qu'une exécution plus prompte du plan formé de leurs opérations, auroit pû flatter leurs Généraux de tous autres événemens. Venons au détail.

C'étoit sur *Asti* & sur *Alexandrie*, comme on l'a dit, que le Roi de Sardaigne avoit d'abord dirigé ses vûes. Le Baron de Leutrum avec un corps de ses troupes, commençant la marche, se trouva le 5. Mars à la pointe du jour aux environs de la première de ces Places, qu'il fit investir tout de suite, de même que le Château. Le Général Platz à la tête de huit Bataillons & de douze Compagnies de Grenadiers de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, avoit passé le Pô la veille. Il se rendit à *Montcalvo*, Château situé entre *Casal* & *Alexandrie*. Le reste de cette Armée, cantonnée vers *Borgo-Vercelli*, se mit en même-tems en campagne pour agir du même côté. Mille Chevaux & autant de Fusiliers Autrichiens & Piémontois, conduits par le Général de Steinbach, s'étant aussi mis en marche, pour aller attaquer le Château de *Cozza*, 300. Cavaliers en furent détachés avec le Lieutenant Colonel du Régiment de Savoye, Dragons, pour s'emparer du Village de *Zemo* dans la *Lomelline*, & où les François avoient un poste de 140. hommes. Après une décharge de mousqueterie de ceux-ci, & s'être jetés dans un Château dénué, où ils se défendirent environ

I.
Avantages
remportés
par les Au-
trichiens &
Piémontois.

une heure, on les obligea à se rendre prisonniers de guerre, avec un Lieutenant-Colonel, deux Capitaines, deux Lieutenans, & deux Enseignes. Dans le même tems le Comte de Flodorff, Maréchal de Camp au service du Roi d'Espagne, étant sorti de *Mortara* avec une escorte de 30. Maîtres & d'autant de Miquelets pour aller reconnoître, s'est trouvé enveloppé, & a été fait prisonnier par le même corps qui conduisoit les prisonniers de *Zemo*. 240. tant chevaux que mulets chargés de farines, & dont l'escorte étoit de 25. hommes, furent enlevés, sur ces entre faites, par des Hussars Autrichiens. Ces commencemens préparoient à des suites plus sérieuses. *Asti* investie, & les troupes destinées à en faire l'attaque étant toutes rendues à portée, elles s'emparèrent du Pont sur le *Tanaro* près de cette Place, dont les deux têtes étoient défendues par une Redoute garnie de deux pièces de canon, laquelle fut emportée, l'épée à la main, par le Chevalier Martini à la tête de son Régiment Piémontois de la Marine. Ce Pont & les ouvrages étoient défendus par un corps de troupes commandé par un Capitaine; & 150. hommes faisant partie de ce Corps & son Commandant, furent faits prisonniers de guerre, le reste s'est retiré de l'autre côté du Pont, auquel on mit le feu. Le Baron de Leutium ayant joint ses troupes sur les huit heures du matin, il fit aussi-tôt dresser quelques Batteries de canon pour faire brèche aux murs d'*Asti*, & en peu de tems il y en eut trois; ce qui obligea la garnison de demander à capituler, aux conditions de la garnison de *Tortone*. Mr. de Leutrum insista de son côté sur ce qu'elle se rendit prisonnière de guerre, & elle a été contrainte d'en passer par là. Cette
garnison

garnison s'est trouvée confister en neuf Bataillons François, favoir, 3. de Lyonnois, 2. de Berry, 1. de Flandres, 1. de Conti, 1. de Senneçterre, & 1. de Segur.

Le Marquis de Montal commandoit dans la Place, & y avoit sous ses ordres deux Maréchaux de Camp, deux Brigadiers, & environ 300. Officiers, qui tous ont eu le sort de la garnison. Mr. de Montal ne prit cependant le parti de se rendre si promptement avec son monde, qu'à cause qu'il n'avoit point de secours à espérer : Car au moment d'être investi, il avoit dépêché un Exprès au Maréchal de Maillebois, pour en demander, & cet Exprès qui avoit avec lui une somme de 88. mille livres & une escorte, avoit été pris par les Vaudois, & on produisit d'abord à Mr. de Montal ses propres dépêches.

Le Maréchal de Maillebois, sur les signaux de plusieurs coups de canon d'*Asti*, avoit néanmoins rassemblé ce qui se trouvoit de ses troupes distribuées en différens postes du *Montferrat*, & s'étoit avancé jusqu'à *Annone* à 4. miles de la Place, où il se forma successivement avec 15. Bataillons & quelques Régimens de Cavalerie. Mais il n'étoit plus tems. Pour avoir ce corps il avoit évacué *Casal*, à la réserve du Château où il laissa 260. hommes. Il en avoit fait de même de toute la *Lomelline* & du *Vigevanasco*.

Ensuite de la reddition d'*Asti*, le Général Leutrum marcha avec l'Armée Piémontoise forte de 36. Bataillons & de 5000. Chevaux, sur *Alexandrie*. Le Maréchal de Maillebois, trop inférieur en forces, ne jugeant pas à propos de l'y attendre, fit rejoindre à son corps les divers détachemens qui formoient le blocus de la Citadelle, & se retira la nuit du 10, au 11. sur la colline

de *San Salvador*. Rien n'empêchant plus de ravitailler cette Citadelle, le Général des Piémontois y fit ainsi passer le 11. au matin, tout ce qu'il voulut, & dont elle avoit un extrême besoin, il alla voir le Marquis de Carail qui y commandoit, & le même jour son Armée entra dans la Ville, où il n'étoit resté que quelques centaines de Soldats François avec grand nombre de leurs malades.

Jusqu'à ce jour, on a compté près de 8000. prisonniers faits sur ceux-ci tant à *Asti*, qu'à *Castelalfer*, à *Quart* dans la Ville d'*Alexandrie*, y compris les malades, & dans les Hôpitaux de *Cazal* & de *Montcalvos*, où il y avoit aussi nombre de malades, outre 27. Drapeaux & huit pièces de canon qu'avoit la garnison d'*Asti*. Cette rapide expédition, puisqu'elle s'est faite en six jours de tems, n'a pas coûté cent hommes aux Piémontois. Mais elle n'a pû être poussée au-delà d'*Alexandrie*: Car le jour même que le Général Leutrum en reprit possession, il tomba une quantité prodigieuse de neige, qui ayant continué trois jours consécutifs, l'a obligé de cantonner son Infanterie aux environs de cette Place, & de renvoyer sa Cavalerie dans le Piémont, où les fourrages sont plus abondans. Il n'a laissé dans *Alexandrie* que la Brigade des Gardes avec le Régiment Royal Piémont. Le Général Platz qui devoit seconder les opérations de Mr. de Leutrum avec un corps de troupes Impériales Autrichiennes qui est à ses ordres, fut aussi contraint de s'arrêter dans sa marche, & de cantonner. Le Maréchal de Mailbois en a fait faire autant à son Armée, l'ayant cantonnée entre *Novi* & *Gavi* où il s'est retiré après avoir quitté la colline de *San Salvador*, & passé le *Tanaro*, puis la *Servina* près
de

près de *Tortone*. Ce Général en se retirant des diverses Places qu'on a nommées, y a abandonné de gros magasins de munitions de guerre & de bouche, mais nulle artillerie; & outre la garnison qu'il avoit mise dans le Château de *Cizal*, il a laissé aussi dans *Valence* trois Bataillons dont deux Suisses au service d'Espagne, & le troisième Napolitain. Le Marquis de Mirepoix, par la retraite du Maréchal de Maillebois, a jugé à propos de ne pas tenir dans *Aqui*, où il commandoit un corps de troupes Françaises. Il a évacué la Ville & le Château de ce nom, & s'est allé cantonner avec son monde sur le territoire de *Savone*, pour y attendre, comme le Maréchal, un renfort qu'on fait être en marche.

On est d'opinion que les troupes de l'Impératrice-Reine feront incessamment le siège de *Valence* qui est investie. Le Général Keil, qui s'étoit avancé avec un gros Détachement devant le Château de *Cazal*, s'en est rendu maître. La Garnison est prisonnière de guerre, & on y a trouvé 14. pièces de canon de tout calibre. Ce Château a été pris le 27. En attendant d'autres opérations du même côté, les troupes qui sont aux ordres du Général Brogne, ont commencé les leurs dans le *Milanais* avec un succès à peu près pareil à celui que les troupes du Roi de Sardaigne ont eu sur les Français.

La vigueur avec laquelle Sa Majesté Sardaignoise & le Prince de Lichtenstein avoient fait ouvrir la campagne sur le *Tanaro*, & l'apparence que le Général de Brogne, qui commande présentement l'Armée Impériale-Autrichienne, se trouveroit bientôt en état d'en faire de même sur le *Pô*, par les renforts successifs qui lui arrivoient d'Allemagne, firent prendre la résolution aux Généraux Espagnols de renoncer au siège de

la Citadelle de *Milan*, contre laquelle toutes leurs Batteries alloient jouer, de retirer l'Artillerie, les munitions & les bagages des environs, d'évacuer *Milan*, d'où toutes leurs troupes sortirent le 19. Mars avec l'Infant Don Philippe, le Duc de Modene, le Comte de Gages, le Duc de la Vieville, & ce qui s'y trouvoit de Généraux, pour se rendre à *Pavie*. Aussi-tôt que l'Infant fut parti, le Corps de ses troupes qui formoit le blocus de la Citadelle, se mit pareillement en marche, pour suivre la route des autres dans le *Pavesan*, où toute leur Artillerie a défilé; & dès le lendemain matin les troupes Impériales-Autrichiennes rentrèrent dans cette Capitale, après avoir remporté divers avantages dans leur route. Le Général Broune avoit concerté à *Mantouë* les mesures de ses premières opérations, avec les Généraux qu'il a sous lui, & ayant visité *Cremone*, *Pizzighitonne*, & les postes que ses troupes occupoient sur l'*Adda*, il fit mettre une partie de ses troupes légères en mouvement, le Général de Bernclau à leur tête; & ce furent celles-ci qui firent les premiers pas vers *Milan* & harcelèrent les Espagnols dans leur retraite, après avoir eu le terrain disputé depuis le 16. jusqu'au 19. dans les divers postes que les Espagnols abandonnoient, & sur-tout à *Codogno* dont ils ne se rendirent maîtres qu'après avoir essuyé diverses décharges, dont ils eurent plusieurs hommes & chevaux tués & blessés. Ils y prirent à leur tour un Capitaine & quelques Soldats du Régiment d'Arno Infanterie Genoïse. Cette petite affaire arriva sur le soir du 17. *Lodi* se trouva abandonnée le 18. & comme *Milan* le fut le jour suivant, & qu'il y étoit entré le 20. au matin un détachement de Hussars Autrichiens, le Général

Bernclau

Bernclau y vint quelques heures après s'aboucher avec le Comte de Barbon qui commandoit dans la Citadelle, & alla le 21. rejoindre son Corps qu'il avoit laiffé à *Lodi*. Il le mit le 22. à *Milan*, où il accrut d'abord jusqu'à huit mille hommes par la jonction des troupes de la Citadelle & par une partie de celles de *Pizzighitonne*; & tandis que ce Général envoyoit des pelorons de son monde s'étendre dans le *Milanez* pour le vuides des Espagnols, & se prêter au Corps du Prince de *Lichtenstein*, le Général *Brounè* se disposoit à passer le *Pô* à *Borgoforte* avec toutes les troupes venuës d'Allemagne, qui font son Corps, & qu'il avoit assemblées vers *Mantouë*.

Une troupe d'environ 50. Hussars, vouloit enlever le 23. quelques pièces de gros canon que les Espagnols avoient encore pour lors à *Bignasco*, lieu situé à mi-chemin de *Milan* à *Pavie*, mais le trop peu de prévoyance ou le trop de précipitation, les fit tomber dans une embuscade, d'où il n'est revenu que cinq hommes. Il n'y avoit plus ce jour-là vers le soir aucunes troupes Espagnoles dans le Duché de *Milan* excepté *Pavie*; toutes en étoient sorties pour faire halte près de cette dernière Ville où se trouve l'Infant *Don Philippe*. Le Fort de *Fuentes* qu'elles bloquoient, avoit été dégagé dès le 20., & leurs soins, depuis leur retraite, furent de se tenir comme en une chaîne depuis *Plaisance* jusqu'à *Guaftalla*, en augmentant les fortifications de *Parme* & de *Plaisance*. Leur dessein ne paroïssoit pas être d'ailleurs de se soutenir dans *Reggio* & *Guaftalla*, le premier de ces postes étant sans défenses, & celles du second peu considérables. Mais il ne leur réussit que d'avoir abandonné *Reggio*, puisque le Corps qui étoit dans *Guaftalla* y fut comme surpris & obligé de se rendre prisonnier de guerre. Pour

Pour cette expédition le Comte de Broune ayant fait passer le 25. le *Pô* & la *Secchia* aux endroits convenables & sur divers ponts jettés à la hâte, à quinze Bataillons, trois Régimens de Cavalerie, & un gros de Hussars, ces troupes furent déjà le 26. à *Luzara*. Le Général Nadasty, à la tête des Warasdins & de plusieurs détachemens de Hussars, poussa le même jour jusqu'à l'autre côté de *Guaftalla*, se présenta à la tête du pont que la garnison de cette Ville y avoit sur le *Croftolo*, pour conserver la communication avec le *Parmesan*, & l'emporta l'épée à la main. Une partie du détachement Espagnol qui y étoit de garde, fut défaite, & l'autre poursuivie jusqu'à *Gualtieri*, où le Marquis de Castelar venoit d'amener un Corps d'environ deux mille hommes pour secourir *Guaftalla*; mais ce Corps ayant été chargé tout de suite par les Warasdins & les Hussars, il fut bientôt mis en desordre & en fuite, laissant nombre de morts & de blessés sur la place, outre deux à trois cens prisonniers au pouvoir du Général Nadasty.

Le Général Broune arrivé devant *Guaftalla*, y fit élever des Batteries; mais le Commandant informé du fort qu'avoit eu le secours qui devoit lui arriver, n'attendit pas qu'elles le missent à l'extrémité; après une défense raisonnable, il se rendit prisonnier le 27. vers les dix heures du matin, avec sa garnison, consistant en 3. Bataillons & un Escadron. C'étoit Monsieur de Caraffpolo, de sorte qu'avec lui les troupes Impériales Autrichiennes ont fait ce jour-là & la veille prisonniers deux Généraux Espagnols, un Brigadier, un Colonel, nombre d'Officiers, & près de 2000. Soldats, leur ont tué & blessé environ 1100. hommes, & pris neuf Drapeaux & un Etendart, qui ont été envoyés à *Vienne*.

L'Armée Impériale Autrichienne du Général Broune ne fit le 28. qu'un mouvement pour se mettre dans une position plus commode qu'elle n'étoit. La plus grande partie de celle du Prince Lichtenstein, qui avoit passé le *Tessin*, se porta à *Abbiategrosso*, où le Corps du Général Bernclau s'est aussi mis à défilier avec quelques pièces de canon, tirées de la Citadelle de *Milan* : Et telles étoient les mesures prises d'un côté du *Pô*, par une partie des forces que l'Impératrice-Reine a présentement en *Italie*, tandis que de l'autre on marche en avant vers *Parme*, pour obliger celle de l'Infant Don Philippe ou à repasser le *Pô*, ou à se porter au moins à couvrir le *Parmesan* par les détachemens. On voit en tout cela que le Comte de Gages, qui commande l'Armée de ce Prince, fait divers mouvemens, d'où l'on pourroit s'attendre bientôt à une action décisive, s'ils ne cachent peut-être d'autres desseins. Il a fait abandonner *Reggio*, qu'un détachement Autrichien alla occuper le 29. Le même jour la Garnison Espagnole de *Parme* s'est aussi retirée dans le Château de cette Place; & le Général de la Viefville qui commande sous Mr. de Gages, s'est avancé au-delà de *Parvie* vers *Milan* avec un Corps de dix à douze mille hommes.

Le Général Broune alla camper le 30. près de *Bersello* où il fut joint le 31. par les Régimens d'Andlau, Esterhazy, Wettes, Infanterie, par celui de Baroniâi, Huslars, & par deux mille *Warasdins*.

Tout se prépare ainsi à nous donner une continuation de grandes nouvelles de ce Pays, les Armées y étant en action, & grossissant journellement les unes par les troupes qui leur viennent sans cesse d'*Allemagne*, & les autres par des renforts

renforts venant d'Espagne, du Royaume de Naples & de la France. La plupart de celles des deux Siciles passent par l'Etat Ecclésiastique; & il en vient du même Royaume, dans les Villes de *Presidii* pour remplacer celles qui en ont été tirées jusqu'à présent pour renforcer l'Armée de l'Infant. En même tems que le Roi des deux Siciles envoie, sans interruption, des troupes par terre à cette Armée, il y en fait aussi passer toujours quelque peu par mer. Le Régiment Royal Farnese s'est embarqué en dernier lieu pour *Genes* à cet effet, avec quelques Piquets des Régimens d'Ambres & de Corse. La Cour de Naples a fait de plus armer une Tartane en guerre qui s'est renduë dans la *Mer Adriatique*, & dont la destination est de croiser sur les Bâtimens de transport qui embarquent des troupes Impériales à *Trieste* & à *Fiume*, pour les passer en *Italie*. Mais il est venu dans la même mer quelques Vaisseaux de guerre Anglois pour couvrir ce transport, tandis que d'autres Navires de la même Nation sont allé croiser dans les mers de Sardaigne.

Genes. La situation présente des affaires dans la *Lombardie* ne fait queveiller davantage l'attention de cette République à ne point se départir du parti qu'elle a choisi; & d'être en même-tems de plus en plus sur ses gardes. Elle a envoyé ordre à tous les Officiers de ses troupes de se rendre sans délai à leurs corps. Le Sénat a aussi expédié des ordres à trois Bataillons d'aller renforcer les garnisons de *Final* & de *Savonne*, dans la crainte que les Piémontois ne forment une entreprise sur ces deux Places; & les levées de Soldats se continuent avec autant de diligence que de succès. On travaille d'ailleurs à construire

de

de nouveaux Forts aux extrémités des Faux-bourgs de *Bisagno* & de *St. Pierre d'Arene*, pour prévenir toute insulte de la part de l'Escadre Angloise, qui pourroit bien revenir dans ces parages, de *Port Mahon* où elle étoit sur la fin du mois de Mars. Toutes les Batteries des remparts ont été aussi remises en bon état.

A l'égard de l'Isle de *Corse*, l'état des choses n'y a pas empiré depuis ce qui s'en trouve rapporté dans nôtre Journal du mois dernier. Mais comme les rebelles que nous avons dit tout à la fin du même Journal, avoir été expulsés de la *Bastie*, ne s'en sont pas éloignés, & qu'ils pourroient venir à s'en emparer de nouveau, la Députation de *Corse* arrivée à *Genes* pour assurer le Sénat de la soumission des habitans, a demandé qu'on envoyât du secours à cette Ville; ce que le Gouvernement a d'abord goûté, pour s'opposer en force aux rebelles s'ils étoient secondés dans une nouvelle entreprise, par l'Amiral Anglois *Medley* qui tient de tems en tems des Vaisseaux de son Escadre, à la hauteur des mers de *Corse*; ainsi on'a fait passer tout récemment un nouveau corps de troupes dans cette Isle, & l'on apprend qu'il est arrivé, sans obstacle, à la *Bastie*.

Le Marquis *Laurent Mari*, Doge de *Genes*, ayant achevé le 27. Fevrier les deux années de cette premiere dignité de la République, il l'abdiqua le même jour avec les cérémonies ordinaires. On procéda le lendemain à l'élection d'un nouveau Doge, en proposant, suivant l'usage, six Sénateurs, & elle tomba par la pluralité des voix, sur le Marquis *Jean-François Brignolé de Sale*, Général des troupes de la République, & ci-devant son Envoyé Extraordinaire à la Cour de France.

Milan. Depuis que cette Capitale est redevenue Autrichienne, le Marquis de Pallavicini, Commissaire General & Ministre Pénipotentiaire de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême à *Mantoue*, y a dépêché un Courier avec une Lettre pour la Régence, dans laquelle il lui donne part des nouveaux arrangemens à prendre touchant l'administration des affaires publiques dans le *Milanez*, & les Finances du Pays. Dans cette Lettre Mr. de Pallavicini a ajouté « que
 » les habitans de la Ville de *Milan* ne doivent
 » pas s'imaginer qu'on eut oublié les démon-
 » strations de joye qu'ils avoient faites à l'arri-
 » vée de l'Infant Don Philippe : Qu'on s'en
 » souviendrait en tous & lieu : Qu'ils mérite-
 » roient d'être traités avec la dernière rigueur,
 » pour avoir fait paroître un joye si opposée
 » aux sentimens d'amour & d'affection qu'ils
 » devoient avoir pour Sa Majesté Impériale ; &
 » que si à cette occasion ils éprouvoient quel-
 » que defagement, ils ne devroient s'en pren-
 » dre qu'à eux-mêmes. »

Un tel compliment a porté la Régence à en-
 voyer un Deputé à *Mantoue*, chargé de repré-
 senter à Mr. de Pallavicini, « que le espiéroit
 » qu'il voudroit bien considérer ce qui s'étoit
 » passé en cette occasion, comme de ces choses
 » qui devoient être mises au rang des bien-
 » séances & des formalités : Qu'il étoit assez
 » ordinaire en tout endroit où un Prince arri-
 » voit comme Maître, de voir le peuple aller
 » à sa rencontre avec des acclamations, dans
 » l'espérance d'en être mieux traité : Qu'à l'é-
 » gard des démonstrations de joye qu'il y avoit
 » eues les premiers jours de l'arrivée de l'Infant
 » Don Philippe, elles avoient été ordonnées
 » par

par ce Prince, dans une conjoncture où l'on ne se trouvoit pas en état de lui résister, encore moins de lui désobéir : Que la Régence se flatoit donc que Son Excellence voudroit bien avoir égard aux raisons qu'elle lui exposoit, & être persuadée que la Ville de *Milan* se feroit toujours un devoir de donner l'exemple de la plus grande fidélité envers Sa Maj. Imp. lorsqu'elle ne se verroit point dans des situations forcées, qui l'empêcheroient de marquer son zèle à cette auguste Souveraine.

Pour donner plus de poids à ces représentations, le Secrétaire d'Etat de la guerre s'est rendu aussi auprès du Marquis de Pallavicini à *Mantoue*, chargé de régler en même-tems avec lui les subventions de la Ville de *Milan*, à l'occasion du retour des troupes Impériales Autrichiennes sur son territoire.

ARTICLE III.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE & en ESPAGNE depuis le mois dernier.

FRance. Si la Cour est peu satisfaite des avis qu'elle reçoit d'*Italie*, elle l'est beaucoup de ceux qui lui viennent de l'Empire, d'autant que les Cercles ont résolu de maintenir envers elle une exacte neutralité, & qu'un Coutier venu de *Munich* de la part de Mr. Renaud, Ministre du Roi auprès de l'Electeur de Baviere, a apporté, outre la nouvelle d'une pareille résolution de Son Altesse Electorale, celle du peu d'apparence qu'un corps de Bavaois, demandé pour aller agir aux *Pays Bas* à la solde des Ruissances Ma-
ritimes,

titimes, se mette de si-tôt en marche, s'il s'y met en effet : Car les Ministres de ce Prince, suivant la teneur des dépêches de Mr. Renaud, ont déclaré au Baron d'Aylva, Envoyé de la République d'Hollande à *Munich*, que l'Electeur étoit bien disposé d'envoyer un corps de ses troupes à la solde de la République, moyennant un subside convenable, mais sous la condition qu'elles ne seroient nullement employées à agir contre la Couronne de France. Comme Sa Majesté demande qu'en vertu de cette neutralité des Cercles de l'Empire, ils ne permettent point le passage sur leur territoire, aux troupes que la Cour de *Vienne* employeroit contre l'*Alsace* ou les autres frontieres de la France, & que cet article étant réglé, il n'y auroit de passage ouvert aux troupes Autrichiennes que par la *Sonabe* & le *Brisgau*, on a mis sur le tapis d'assembler de ce côté-là en *Alsace* une Armée d'environ 40. mille hommes ; & les Ministres du Roi dans l'Empire, ont été chargés d'y assurer de nouveau les Cercles qu'il sera apporté de la part de ce Monarque, l'attention la plus scrupuleuse à ne pas donner la moindre atteinte à leur neutralité. Mais qu'en même-tems S. M. se promet de leur vigilance, qu'ils feront servir les troupes qu'ils mettent sur pied, à rendre leur neutralité respectable, & à s'opposer à tout passage sur leur territoire, que les troupes de ses ennemis voudroient se procurer par la force.

A tout événement, on employe actuellement quatre mille Pionniers à relever les lignes de la *Queich* & de la *Lauter*, & à les augmenter de maniere qu'elles ne puissent pas être forcées aisément dans la suite ; & à cette occasion, la Ville de *Strasbourg* a fait remettre un plan à la Cour, lequel

Suivant lequel, au lieu de faire garder ces lignes & les bords du *Rhin* par des troupes réglées, on y employeroit des Payfans armés; qu'à cet effet on en engageroit jusqu'à 80. mille; que de ce nombre il y en auroit toujours 40. mille qui seriroient; que ceux-ci seroient relés alternativement tous les mois, par un pareil nombre d'autres; qu'ainsi il y auroit toujours 40. mille de ces Payfans en exercice; qu'à l'égard de la dépense pour les entretenir, le Roi leur payeroit pour le tems qu'ils seroient employés, la même solde que couvreroit à Sa Majesté l'entretien de 40. mille Soldats; & que par cet arrangement la Province d'*Alsace* seroit mise à l'abri d'insulte de la part des troupes irrégulieres, ou autres troupes ennemies.

Voilà ce qui regarde les affaires pacifiques de l'*Allemagne*. Pour remettre dans un meilleur état celles d'*Italie*, aux renforts qu'y envoie sans celle la Cour d'Espagne avec des sommes journalieres, on a fait mettre en marche vers ce Pays, un corps de 16. à 17. mille hommes tirés tant de l'*Alsace*, & de la *Franche-Comté*, que du *Lyonnois*, de la *Provence* & du *Dauphiné*, parce qu'on veut y avoir toujours une supériorité de forces sur l'Armée combinée d'*Autriche* & de *Piémont*. Ce renfort arrivé, il s'y trouveroit plus de 30. mille hommes; tout compté, savoir, les troupes du Roi, & celles d'Espagne, de Naples & de Genes. Le tout qu'ont pris les choses en *Italie*, a fait résoudre aussi la Cour à l'envoi d'un Ambassadeur Extraordinaire à celle d'Espagne, qui partit le 31. Mars pour s'y rendre. Cette Ambassade est remplie par le Duc de Noailles, Maréchal de France, & elle se fait avec diligence. Le Comte de Noailles, fils de ce Seigneur, est du voyage; & Mr. de Bussy, second

Z Commis

Commis du département des affaires étrangères; les suit à *Madrid*, pour être chargé de l'expédition des dépêches secrètes, concernant la commission du Maréchal de Noailles, laquelle en embrassant les affaires générales, doit, dit-on, avoir pour objet particulier, de tenter de nouveaux moyens d'amener le Roi de Sardaigne à un accommodement. On en a déclaré quelque chose au Duc d'Huescar, Ambassadeur Extraordinaire d'*Espagne*, dans de nouvelles conférences qu'il a eues avec les Ministres du Roi: Et il y en a qui prétendent que le Comte de Wassenact, Ambassadeur Extraordinaire des Etats-Généraux des Provinces Unies, & Mr. Van Hoey, Ministre ordinaire de L. H. P. n'ont pas été loin du tapis lorsque cette matiere y fut couchée.

Nous avons annoncé le mois passé, que le premier de ces Ministres avoit eu ses premières audiences du Roi, & de la Famille Royale, & qu'il étoit ensuite entré en conférences, sur le sujet de sa commission; mais n'ayant pas donné le discours qu'il a fait à Sa Majesté, on ne croit pas hors de tems de le faire à présent. Le voici.

S I R E ,

I.
Discours
de Mr. Wassenact
au
Roi.

CHargé pour la seconde fois des ordres de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies auprès de Vötre Majesté, je viens lui renouveler, de la maniere la plus sincère & la plus forte, les assurances de leur haute estime & de leur sentiment respectueux pour sa personne sacrée. Jamais, Sire, ces sentimens n'ont varié, & n'ont pu être altérés par les malheurs des tems & des circonstances. Sensibles aux assurances réitérées que V. M. leur a données de sa bienveillance pour la République,

que, L. H. P. sont parfaitement disposées à marquer en toute occasion, combien la conservation de cette bienveillance leur est précieuse. Les preuves qu'elles en ont données tout récemment, témoignent la sincérité de leurs sentimens, & leur donnent lieu d'espérer, qu'il auroit plu à V^{otre} Majesté de rendre à leurs Sujets commerçants, les avantages que leur assurent les Traités. Mais elles voyent avec regret, que jusqu'ici leurs instances ont été infructueuses ; & avec beaucoup plus de regret même, que les sentimens favorables de V. M. pour leur République, semblent être en quelque sorte altérés.

Je ne puis assez le répéter, Sire, L. H. P. ne désirent rien plus sincèrement, que de ranimer & de conserver son amitié, & d'effacer toutes les impressions qui pourroient affoiblir leur bonne intelligence avec V. M. ; & comme elles sont persuadées de ses sentimens pacifiques, elles espèrent que V. M. leur rendra la même justice, & qu'elle ne doutera point que leurs vœux ne tendent sincèrement à voir terminer les troubles de l'Europe par une heureuse paix, l'objet des desirs & des soupirs de tant de peuples.

Que ne peut-on point espérer des heureuses dispositions de V. M. ? Quelle satisfaction pour L. H. P. si leurs soins pouvoient contribuer à mettre des bornes à tant de malheurs, & si V. M. convaincuë de la sincérité & de la droiture de leurs intentions, leur rendoit son ancienne confiance. L. H. P. s'empresent à y répondre, & à donner à V. M. les preuves les plus claires & les plus fortes du désir sincère qu'elles ont de la mériter, & de se concilier à jamais son affection, dont elles connoissent tout le prix.

C'e sont là, Sire, les sentimens de L. H. P.

La Lettre que j'ai l'honneur d'offrir de leur part à V. M. les Vêrifie.

Pénétré de la plus respectueuse reconnaissance, des graces & des faveurs dont il a plu à V. M. de me combler, je ferai tous mes efforts pour m'en rendre digne, s'il est possible, par ma conduite, mon zèle & ma sincérité; persuadé que je ne puis mieux répondre au grand but que L. H. P. se proposent. Puis-je être assez heureux pour mériter à ce prix les regards favorables de Votre Majesté!

On pouvoit découvrir d'abord par ce discours, quelque chose de la commission de Mr. de Wassenauer, & voir qu'elle ne s'étendoit pas seulement aux affaires de la République, quant au rétablissement du Traité de Commerce de 1739. mais qu'elle avoit en même-tems le repos général de l'Europe pour objet : & comme il est là-dessus en négociation, & qu'à l'issuë de chaque conférence qu'il a avec les Ministres de la Cour, il envoie un Courier à La Haye en porter le résultat, peut-être apprendra-t-on en peu de tems s'il y a un heureux succès à en espérer. En attendant on veut regarder pour quelque chose, que le Marquis de Stainville, Ministre de Toscane, a paru le 5. Avril à la Cour, pour la première fois, depuis l'Élection Impériale de Francfort, & qu'il s'est trouvé à l'audience que le Marquis d'Argenson donnoit ce jour-là aux Ministres étrangers.

Pendant que le Comte de Wassenauer confère assidûment avec le Ministère, Mr. Van Hoey n'oublie rien non plus de ce qui peut être utile au service de ses Maîtres. Il s'est employé particulièrement à procurer toutes les aisances possibles aux trouppes Hollandoises qui sont actuellement prisonnières dans le Royaume, ayant eu soin d'écrire
aux

I I.
Ce qui regarde les prisonniers Hollandois.

aux Intendants des Provinces, où l'on envoyoit ces troupes, pour les leur recommander, & les prier de rendre leur condition de prisonniers aussi aisée qu'elle pourroit le permettre; ce qui est observé à tous égards; Car ce Ministre, outre des réponses très-polies de chacun des Intendants à qui il avoit écrit, a reçu aussi des Lettres des Officiers prisonniers, qu'eux & leurs Soldats recevoient par-tout le traitement le plus humain & le plus poli. Il en a témoigné, par une Lettre, sa reconnoissance & sa sensibilité au Comte d'Argenson, Ministre de la guerre, qui l'a assuré qu'avec les attentions qu'on avoit pour les troupes prisonnières Hollandoises, on avoit envoyé par-tout des défenses d'en engager aucun Soldat au service du Roi.

Rien ne prouve davantage certaines attentions de la Cour envers les Etats Généraux, & l'on est comme persuadé que les ordres qu'elle donnera ou a déjà donnés au Maréchal de Saxe sur les opérations de l'Armée du Roi dans les Pays-Bas pendant cette campagne, dépendront en grande partie de la négociation à laquelle on s'occupe avec le Comte de Wassenaer, vû qu'il n'y a pas encore d'apparence que le Roi ira se mettre à la tête de son Armée, & que le Comte de Saxe n'a dû y être rendu que sur la fin d'Avril, quoique toutes les troupes y fussent prêtes à se former depuis le 25. du même mois, au nombre de plus de cent mille hommes, tous les Corps qu'on destinoit pour ce Pays, ayant défilé successivement des divers endroits où ils avoient leurs quartiers d'hiver, pour y joindre ceux qui ne sont pas sortis des Places & des cantonnemens où on les avoit mis depuis la reddition de *Bruxelles.*

Le Maréchal de Saxe n'est point revenu à Paris après cette expédition d'hiver, accompagné de Mr. Moreau de Seychelles, comme on l'avoit annoncé, celui-ci étant resté dans les Pays-Bas. Lorsque Mr. le Maréchal fut rendre ses devoirs au Roi après son retour, Sa Majesté le reçut avec toutes les marques de distinction possibles, lui accorda les grandes entrées, & a donné peu de jours après, le Régiment Royal Allemand au Prince de Holstein, cousin de ce Général, mais d'une manière bien gracieuse pour le Maréchal. Il n'avoit d'abord demandé au Roi son agrément que pour que ce jeune Seigneur pût entrer dans les Mousquetaires, afin de s'y former dans la connoissance de l'art militaire. A quoi le Roi répondit « que le Prince de Holstein ne pour- » roit faire de meilleur apprentissage que sous » son oncle, lequel possédoit si parfaitement » l'art de la guerre, & que pour cet effet il lui » donnoit le Régiment-Royal Allemand. » Sa Majesté fit en même-tems présent au Maréchal de Saxe d'une tabatiere fort riche avec son portrait. Elle lui a depuis donné le beau Château de *Chambor*, où le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, a fait ci-devant son séjour, & ce Général s'y rendit le 2. Avril, pour y passer quelques jours.

Le Roi a nommé Mr. Jacques Ponne Gigault de Bellefonds, Archevêque d'Arles, à l'Archevêché de Paris, qui vaquoit par la mort de Mr. de Vintimille du Luc. Ce Prélat étoit ci-devant Evêque de Bayonne. Il n'est âgé que de 45. ans. Sa Majesté a donné le Régiment Royal des Vaisseaux, qu'avoit le Chevalier de la Serre, au Comte du même nom. Elle a accordé au Marquis de Chalmazel, premier Maître d'Hôtel de la

la Reine, la survivance de cette charge, en faveur du Marquis de Talaru, son fils, Colonel d'un Régiment d'Infanterie. Elle a disposé aussi de tous les Emplois qui vaquoient dans la Gendarmerie, & a donné son agrément au Prince de Nassau Saarbuck, de mettre incessamment sur pied un Régiment d'Infanterie, sous le nom du Prince Louis de Nassau Saarbuck, son fils, composé d'Officiers & de Soldats, tous étrangers, sans y en admettre aucuns nés dans les Provinces de Sa Majesté. Elle a ordonné quant à ce nouveau Régiment étranger, qu'il seroit composé de deux Bataillons, chacun de six Compagnies à cent dix hommes, les Officiers non compris &c.

On comptera parmi les Emplois conférés, celui de Généralissime des troupes du Roi en Ecosse. Sa Majesté l'a donné au fils aîné du Prétendant à la Couronne de la Grande-Bretagne, le Prince Charles-Edouïard Stuart, dont il paroît qu'on veut soutenir, sérieusement, l'entreprise. La Cour d'Espagne, qui la seconde également, lui a déferé une même charge pour les troupes Espagnoles : Et ces deux Cours font état, outre les troupes, les munitions, & l'argent qu'elles ont fait passer jusqu'à présent en Ecosse, pour concourir à la réussite de ses projets, de lui envoyer encore des secours en tout genre, même des Vaisseaux de guerre. Une nombreuse Escadre armée à Brest paroîtroit avoir cette destination, si elle n'en cachoit peut-être une autre, & telle que de reconquerir le Cap-Breton : elle étoit dans la grande rade le premier Avril, composée de 16. gros Vaisseaux de guerre, avec 50. Bâtimens de transport, sur lesquels on avoit embarqué neuf Bataillons, savoir, six de Milices, deux du Régiment

V.
Incendie à
l'Orient.

Régiment de Medoc & un de Ponthieu. Le Duc de Danville, Lieutenant Général de la Marine, la commande, & toutes les dispositions étoient faites dès-lors pour mettre à la voile. L'Escadre Espagnole équipée au Ferrol, d'où on apprend qu'elle est partie sous le commandement de Mr. Alvarez, doit agir de concert avec celle du Roi, si ce qu'on en dit, est fondé. Quoiqu'il en soit, tous les avis venus d'Ecosse, y font envisager les choses dans un point de vûe assez favorable aux desseins du Prétendant, pour faire croire, que si l'on a pris ses affaires véritablement à cœur, on pourroit bien se mettre en devoir de faire contre l'Angleterre une tentative d'importance. On tâche en attendant d'en imposer à cette Couronne par l'appareil maritime dont on vient de parler, & qui peut être auroit déjà mis en mer, sans un accident arrivé le 24. Mars au grand Magasin de la Compagnie des Indes au Port de l'Orient sur les côtes de Bretagne, & qui a été dévoré par les flammes, à la dixième partie près. Outre les grandes provisions, les munitions, les agrès qu'il renfermoit, les marchandises reçues des Indes, & celles qui devoient y être envoyées, étoient en grande quantité. C'étoit, outre cela, comme on le prétend, le dépôt du grand armement destiné à soutenir le Prince Charles-Edouard, puisqu'il y avoit cinquante mille fusils, des épées, & des baïonnettes à proportion, trente mille uniformes de Soldats, un nombre proportionné pour les Officiers, cent cinquante mille paires de souliers, des bas, des chapeaux & des chemises à proportion; ce qui fait en tout une perte de plusieurs millions pour le Roi, & qui est des plus triste pour la Compagnie des Indes. On ne sait par quel accident cet incendie est arrivé.

C'est

C'est le fécond en ce genre depuis deux ans.

Cet événement avoir été précédé de celui du retour dans les Ports de *Flandres* de trois Vaisseaux qui étoient partis d'*Ostende* & de *Calais* avec des troupes, pour l'*Ecosse* où ils n'ont pû débarquer leur monde, pour avoir trouvé les Ports de la côte Occidentale de ce Royaume, occupés par les Anglois. Mais on a appris qu'un quatrième Vaisseau du même convoi, qui avoit à bord de l'argent & des armes, les avoit débarqués dans un endroit de la côte, où l'on avoit envoyé pour cet effet des troupes du Prince Charles-Edouard. On a reçu avis par là, & par des dépêches du Lord Drummond, que les affaires de ce Prince, quoique retiré au Nord d'*Ecosse*, n'en étoient pas de pire condition qu'en *Angleterre*, qu'il trouvoit par-tout des habitans qui seroient sous ses étendarts, & que jusques aux Dames il y en avoit qui à la tête de divers corps, se portoit au soutien de ses entreprises. On entrera en détail sur cette matière, en son lieu. Le Prince Henri, second fils du Chevalier de St. Georges, continuë son séjour à *Boulogne*. En attendant des expéditions ultérieures en faveur de son frere aîné, on continuë d'aller à la *Rochelle* & à *Rochefort* quelques Vaisseaux de guerre destinés à escorter une nombreuse Flotte de Navires marchands qu'on équipe dans les mêmes Ports, pour l'envoyer dans les colonies Françoises de l'*Amérique*, malgré les risques de la navigation, qui sont toujours très-grands, pour les courses de Bâtimens Anglois, & les divers Vaisseaux de cette Nation qui croisent dans toutes les mers. Car les prises continuent de part & d'autre. La Cour de *Londres* & celle-ci en donnent chaque mois de longues listes. On voit

voit cependant que les Bâtimens Anglois enlevés & conduits dans les Ports du Royaume surpassent depuis deux mois en nombre, ceux qui ont été pris aux Sujets du Roi; il reste à sçavoir s'ils les surpassent aussi en valeur.

Comme dans la conjoncture présente les Anglois pourroient s'aviser de quelques tentatives contre la Bretagne, la Cour a ordonné à plusieurs Régimens de Milices de se rendre sur les côtes de cette Province, d'y veiller à leur sûreté & de les mettre à l'abri d'insulte.

Le Duc de Fitzjames, le Lord Tyrconel, & les autres Officiers qui ont été pris le 4. Mars par les Anglois sur les Vaisseaux le *Bourbon* & la *Charité*, dont nous avons fait mention à la fin de nôtre dernier Journal, sont arrivés depuis peu à *Paris*, ayant été renvoyés sur leur parole. Ce n'étoient que 359. personnes qui montoient ces deux Navires, & non 540.

Les troupes de la Maison du Roi, font des mouvemens qui indiquent une marche prochaine.

E S P A G N E.

ON redouble d'attention en cette Cour, depuis l'infructueuse négociation du Comte de Maillebois à *Turin*, & depuis les événemens fâcheux arrivés au Maréchal de Maillebois dans l'*Alexandrie* & ailleurs, parce qu'ils ont été suivis d'un dérangement total des projets qu'on avoit formés. Les ordres ont été donnés à toutes les troupes tant Cavalerie qu'Infanterie, dont on pouvoit absolument se passer, de partir encore pour l'*Italie*, & elles sont en marche pour cet effet, par la *Catalogne*, que quelques unes ont déjà traversée. On fait monter ce renfort en tout à près de vingt-mille hommes. Comme les sommes doivent être envoyées à proportion, elles ne cessent

cessent également de partir toutes les semaines, avec plusieurs milliers de mulets chargés de provisions. La plus grande partie se rend à la destination par les Provinces de France. Plusieurs Bâtimens de transport vont débarquer en même-tems des recrues & des munitions à *Genes*; car à quelque prix que ce soit, on voudra réparer les brèches faites au plan des opérations. On frette tous ces Bâtimens à *Barcelonne*.

Il est encore entré le 7. Mats dans le Port de la *Corogne*, un Vaisseau nommé le *Saint Vincent Ferrier*; c'est le septième venant depuis peu de la *Havane*, d'où il a apporté 367. mille 608. piastras en especes monoyées, avec une grande quantité de marchandises de prix. Le Capitaine de ce Vaisseau a rapporté qu'un autre Vaisseau nommé la *Sainte Trinité*, étoit sorti avec lui de la *Havane*, mais qu'il en avoit été séparé à la sortie du Canal de *Bahama*. L'arrivée successive de ces riches Bâtimens met la Cour en état de se porter à soutenir ce qu'elle a entrepris pour donner en *Italie* l'établissement à l'Infant Don Philippe, qu'elle lui a destiné. Mais les mauvaises nouvelles d'*Italie* se succèdent.

Le 15. Mars jour auquel on célébroit à *Madrid* l'anniversaire de la naissance de ce Prince, qui entroit dans la vingt-septième année de son âge, le Roi déclara qu'il avoit disposé de l'Ordre de la Toison d'or qu'avoit le feu Prince de Robecq, en faveur du Duc de Lauragais qui est venu recevoir Madame la Dauphine sur les frontieres. Les marques de cet Ordre ayant été remises à l'Evêque de *Rennes*, Ambassadeur de France, ce Prélat dépêcha le même jour un Courier pour *Paris* à cette occasion, & en même-tems pour autres affaires de plus d'importance. Après la collation de cet Ordre les deux Princes de

Robecq, qui étoient venus de France tant pour le solliciter, que pour le paiement de cent mille piâtres dûs à leur oncle, sont partis pour y retourner, mal satisfaits de n'avoir pu obtenir ni l'une ni l'autre de ces grâces.

On a envoyé ordre à Mr. de Barrenachea, Marquis du Port, Ministre du Roi à la Cour de Suede, d'aller en la même qualité auprès du Roi de Dannemarck, son fils devant rester auprès de S. M. Suedoise chargé des affaires d'Espagne.

La Cour de Portugal, peu intriguée des affaires embrouïllées de celles que les intérêts particuliers tiennent dans la desunion & en guerre, ne présente rien d'intéressant au public, si l'on en excepte, que le Ministre qui y réside pour l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, dans des conférences plus fréquentes que de coutume qu'il a eues avec les Ministres du Roi depuis le mois de Fevrier jusqu'à présent, leur a proposé un emprunt de plusieurs centaines de mille cruzales pour sa Souveraine, & qu'il paroît que cette affaire est fort avancée: Que Mr. de Castres, Consul d'Angleterre, a notifié aux mêmes Ministres, que le Roi de la Grande-Bretagne, par un effet de sa considération pour les instances du Roi, avoit donné ordre, qu'on relâchât, sans aucun délai, le Sr. Monford, Aumônier de la Chapelle de Portugal à Londres, qui, ainsi que nous l'avons mis en récit dans nos Mémoires du mois passé, article d'Angleterre, avoit été arrêté à Londres; que cette notification a fait beaucoup de plaisir à Sa Majesté Portugaise; & qu'elle avoit envoyé ordre au Sr. Gaetano, chargé de ses affaires à la Cour Britannique, d'avoir la plus grande attention à prévenir que les Domestiques & autres personnes dépendantes de la

Maison

Maison de son Ministre en Angleterre, ne se mêlassent d'aucunes choses dont le Gouvernement pût concevoir un sujet de mécontentement. On croit par là assoupi tout ce qui faisoit craindre de la méfintelligence entre les deux Cours. On est pareillement informé que ce qui a été exposé quant à l'arrêt ordonné du Sr. Jacques Hamilton, n'aura non plus aucunes suites, eu égard à la cause-commune qu'ont faite sur l'affaire des Prêtres Catholiques en Angleterre, les Ministres des Puissances de cette Religion, qui y résident.

ARTICLE IV.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE & en ECOSSE, depuis le mois dernier.

Angleterre. Un tems où le Gouvernement avoit tout à mettre en œuvre, pour arriver à ce que la partie du Royaume qui s'est soulevée, rentrât des voyes dans de soumission; qu'il avoit des défcentes ennemies à faire observer autant qu'à craindre; que le déperissement des diverses branches du commerce des Sujets étoit à prévenir, la navigation à soutenir, des sommes continuelles à faire sortir du Royaume, des Escadres à équiper; en un mor, un tems de guerre au-dedans & au-dehors, n'étoit pas un tems pour le Gouvernement, propre à donner contre la maniere de penser sur la nature de cette guerre & de ses suites, de ceux qu'on avoit placé au timon du Ministère: Il l'étoit encore moins de fournir aux Puissances Catholiques des sujets de plainte & de mécontentement quant aux Prêtres de leur Religion. Aussi

Et-on sagement obvié à tout ce qui en ces différentes causes, eût pû altérer la constitution présente des choses, soit à l'intérieur, soit envers les Cours étrangères. Les Seigneurs, & nous l'avons déjà dit, qui avoient le maniement des principales affaires de l'Etat, sont remis dans leurs premiers Emplois. On a donné toute satisfaction à l'Ambassadeur de Venise, en levant l'arrêt ordonné contre le Sr. Jacques Hamilton, Prêtre, & l'on a contenté la Cour de Portugal en relâchant le Sr. Monford, aussi Prêtre, qui avoit été jetté dans les prisons de *Newgate*. On a reconnu, sans doute, sur leur arrêt & détention, la validité de la protection réclamée du Droit des gens; & quant au rétablissement du Duc de Newcastle & du Lord Torrington dans leurs Charges, qu'il falloit opiner comme nombre d'autres Seigneurs qui les redemandoient en place, & même comme le public.

Ces deux points, sur lesquels on avoit jetté les yeux de plus d'un endroit, se trouvent ainsi comme non-avenus, à moins qu'on ne regarde comme une suite de l'un, une sanction que le Roi a donnée à deux Bills du Parlement de *Dublin*, le premier pour accorder aux Juifs des Lettres de neutralité en *Irlande*, afin d'y faire fleurir le commerce, & l'autre pour déclarer nuis tous les mariages qui se feront entre des Catholiques & des Protestans, & qui seront bénis par des Prêtres Catholiques.

I. Un autre Bill dont l'objet est qu'on assure & qu'on protège encore mieux le commerce & la navigation des trois Royaumes, doit aussi passer incessamment au Parlement: Il est de la plus grande utilité, & il a été occasionné par des représentations de Négocians, qui font voir que

« cette Navigation & ce Commerce ont souffert, depuis quelque tems, le préjudice le plus sensible de la part des ennemis déclarés de la Grande-Bretagne : Que la ruine d'un grand nombre de Sujets du Roi qui se sont insensiblement appauvris, la diminution considérable des revenus de S. M. & la privation d'une grande quantité de Matelots pour le service de la Marine, sont les fâcheuses suites qui en ont résulté : Que par des informations qui ne sont que trop évidentes, il con- stite que depuis le 12. Novembre dernier jus- qu'à la fin de Fevrier il y a eu au-delà de 150. Navires pris par les ennemis : Que de ce nom- bre il y en a beaucoup qu'ils ont enlevés sur les propres côtes d'Angleterre : Que les Né- goçians conçoivent néanmoins qu'on auroit pû prévenir cette fatalité, si l'Acte du Parle- ment passé l'année 1707. pour mieux assurer le commerce de la Nation, par des Vaisseaux armés en course & par des escortes suffisantes, avoit été encore en vigueur, puisque l'expé- rience de ce tems-là a fait connoître le bon effet qu'a produit cette loi : Que les pertes causées aux Sujets du Roi sont si réelles, qu'il leur est impossible de continuer leur com- merce, si l'on ne prend la résolution d'entre- tenir constamment un nombre suffisant de Vaisseaux de guerre dans les endroits les plus exposés aux captures de l'ennemi, & si l'on ne se détermine pas à accorder plus fréquem- ment des Vaisseaux d'escorte aux Navires mar- chands : Que la protection du commerce de ces Royaumes est un objet de la plus grande importance : Que les ennemis de la Grande- Bretagne ne l'ignorent pas : Qu'ils savent que
« l'intérêt

» l'intérêt capital des possesseurs de terre, les
 » manufactures les richesses du public, la puis-
 » sance de l'Etat & le degré d'élevation auquel
 » la Nation est parvenue, tirent leur source de
 » la sûreté & de la prospérité de la navigation
 » & de son commerce, & que c'est en l'atta-
 » quant dans cette partie, qu'ils peuvent par-
 » venir à la ruine. »

Le Bill qui a suivi ces remontrances est en-
 core devant la Chambre des Communes; mais
 il n'y a nul doute qu'il ne passe au Parlement,
 puisque l'Amirauté a eu ordre en conséquence
 de faire croiser, sans interruption, huit Vaisseaux
 de guerre, principalement à la hauteur des Isles
Sorlingues, & qui soient uniquement destinés à
 protéger les Navires marchands. On leur a
 assigné cette croisière préférablement à toute au-
 tre, parce que c'est dans ces parages que les
 François & les Espagnols ont pris le plus de Bâ-
 timens. Cet ordre paroît d'autant plus néces-
 saire, que par une liste que les Marchands de
Londres ont produite, on voit que depuis le mois
 de Mars 1744. que la guerre a commencée avec
 la France, jusqu'au mois de Mars de l'année
 courante, les Armateurs François & Espagnols
 ont enlevé 769. Bâtimens Anglois, dont il n'y
 en a qu'environ cent de repris par les Vaisseaux
 de guerre, & par les Armateurs préposés à pro-
 téger la navigation de la Grande-Bretagne.

I I.
 Autres sur
 la Contre-
 bande.

Les mesures de protéger cette navigation étant
 donc considérées comme un article capital, le
 Parlement en prend aussi d'empêcher le com-
 merce de contrebande, & qui seroient d'autant
 plus utiles, que par un compte que les Officiers
 de la Douane ont remis devant les deux Cham-
 bres, il paroît que depuis le 1. Mai 1745. jus-
 qu'au

qu'au 1. Janvier 1746. la contrebande faite dans le seul Comté de *Suffolk*, a privé l'Etat de 59. mille 717. livres sterlings du produit des droits publics, & fait sortir du Royaume 42. mille 962. liv. sterl. en especes non monoyées, sans compter ce qui n'est pas parvenu à la connoissance de la Douane, aussi-bien que la contrebande qui a pû se faire en d'autres endroits de l'*Angleterre*.

Mais outre le préjudice qui résulte pour le commerce & les revenus de l'Etat, de la contrebande; comme l'on soupçonne que c'est par ce moyen que les ennemis du Gouvernement tâchent d'entretenir des intelligences dans le Pays, & d'en recevoir des informations sur ce qui peut être favorable à leurs vûes; que divers indices vérifient même ce soupçon, & que par conséquent il est de nécessité d'arrêter le cours de ces pratiques, les mesures du Gouvernement se tournent à ce qu'en entretienne un nombre de Frégates legeres, destinées à couper la communication entre la côte de *Suffolk* & celle de *Flandres*.

Voilà ce qui regarde les affaires du dedans, auxquelles on a lieu de n'être pas moins attentif qu'à celles du dehors. On l'est sur-tout à pénétrer le véritable but de l'armement que la France a fait préparer à *Brest*: Et l'embarquement d'un corps de troupes sur cette Escadre, à laquelle se joindroit l'Escadre Espagnole du *Ferrol*, donne plus de crédit à ce qu'il auroit pour objet de reprendre le *Cap-Breton*, qu'une destination pour l'*Ecosse*. Aussi préparé-t-on toutes choses pour envoyer un nouveau secours de Vaisseaux & de troupes au *Cap-Breton*, dès que la circonstance l'exigera, afin de conserver un établisse-

ment aussi important, & qui compense, à plusieurs égards, les pertes faites pendant cette guerre. On avoit déjà fait partir pour cet établissement un Vaisseau nommé le *Bedford*, & qui étoit chargé d'artillerie, de munitions & d'attirails de guerre, mais on a reçu la fâcheuse nouvelle qu'ayant reçu une voye d'eau, il avoit coulé à fonds dans son trajet, & que tout l'équipage avoit péri, ainsi que 80. Officiers & Canonniers.

Sur les affaires du dehors, la Chambre des Communes a pris la résolution d'accorder au Roi 200. mille livres sterlings pour remplir les engagements contractés avec le Roi de Sardaigne, 24. mille 299. liv. sterl. pour le Subside que Sa Majesté continuë à l'Electeur de Cologne, & 8620. liv. sterl. pour celui qu'elle continuë à l'Electeur de Mayence; de sorte que par cette nouvelle résolution des Communes, toutes les parties des Subsidés pour les Cours alliées non-seulement se trouvent de nouveau remplies, mais quelques-unes augmentées, non-obstant l'interruption de la navigation & du commerce de la Nation, & l'introduction de la contrebande dans le Royaume.

Tant sur l'article du Subside augmenté pour la Cour de *Vienne*, que sur les affaires du *Pays-Bas*, le Baron de *Walner*, Ministre de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, ayant reçu un Courier de *Vienne*, dont il a communiqué, comme d'ordinaire, les dépêches au Lord *Harrington*, Secrétaire d'Etat, il lui a remis une déclaration portant « Que Sa Maj. Impé-
riale étoit extrêmement sensible à l'attention
qu'a eue le Roi de la Grande-Bretagne, en
augmentant de cent mille livres sterlings le
» Subside

» Subside ordinaire accordé précédemment : Que
 » rien ne lui tient plus à cœur, que de faire
 » connoître combien elle désire sincèrement de
 » contribuer de toutes ses forces, à atteindre le
 » but que l'on se proposoit cette campagne :
 » Qu'à cet effet, elle avoit résolu d'augmenter
 » d'abord de 10. mille hommes, ses troupes dans
 » les *Pays-Bas*, & d'y entretenir encore quinze
 » mille de surplus, à ses propres frais & dépens ;
 » & que par les arrangemens qui se prenoient à
 » cet égard, les troupes destinées à former cette
 » augmentation seroient toutes rendues en *Bra-*
 » *bant* vers la fin d'Avril. »

Cette déclaration, qui a été reçue du Roi avec
 de grandes marques de satisfaction, occasionna
 peu après une conférence, dans laquelle on a
 arrêté le plan pour avoir dans le cours du pré-
 sent mois de Mai une Armée de plus de 80.
 mille hommes dans les *Pays-Bas*, en y compre-
 nant les troupes *Hannovriennes*, auxquelles l'or-
 dre a été donné de se mettre en marche de leur
 Pays pour s'y rendre, & celles qui y viendroient
 encore de l'Empire.

Deux Bataillons du premier Régiment des
 Gardes à pied & un second Bataillon du second
 Régiment des mêmes Gardes avec quelques autres
 troupes, passent en *Ecosse*, où le soulèvement ne
 paroît pas encore si près de sa fin, qu'on le croyoit.

E C O S S E.

LA marche en arrière des *Ecossois mécontents*,
 conduits par leurs Chefs & par le fils aîné du
 Prétendant, ne seroit pas un effet de leur crainte,
 si un Écrit en forme de Manifeste qu'ils ont ré-
 pandu dans cette marche, ne montreroit rien que
 de véritable. Il a été imprimé à *Elgin* sous le titre
 de *Motifs de la retraite de l'Armée Ecossoise de*

Seirling vers Inverness, & contient en substance ce qui suit.

» Une grande partie des Montagnards des
 » manda après la Bataille de *Falkirk*, qu'il leur
 » fût permis d'aller chez eux, pour y mettre en
 » sûreté le butin qu'ils avoient fait à cette
 » action, & celui qu'ils avoient rapporté d'An-
 » gleterre. Le Prince Régent (c'est ainsi qu'on
 » nomme le fils du Prétendant) fit d'autant
 » moins de difficulté de consentir à leur deman-
 » de, qu'ils promirent d'être de retour en peu
 » de tems, & de rejoindre son Armée avant que
 » les troupes Angloises fussent en état de la
 » venir attaquer de nouveau. Mais la promesse
 » qu'ils avoient faite ne fut point exécutée à
 » tems. Le Duc de Cumberland marcha d'*Edim-
 » bourg* avec un corps de troupes supérieur à
 » celui du Prince Régent, qui voyant que les
 » Montagnards n'étoient point de retour, ni
 » même à portée de le rejoindre, & considé-
 » rant qu'il y auroit de la témérité à risquer
 » une bataille avec des forces inférieures, prit
 » la résolution de se retirer provisionnellement
 » vers *Blair d'Athol*. La rigueur de la saison n'é-
 » toit gueres propre à s'y arrêter. On étoit
 » pourvu cependant de plus d'un millier de ten-
 » tes, qui avoient été prises aux troupes An-
 » gloises à l'affaire de *Falkirk*: Mais il ne fut
 » jamais possible d'engager les Montagnards qui
 » se trouvoient encore à l'Armée, de s'en servir.
 » Accoutumés, quand ils vont en campagne,
 » de coucher en plein air, même dans les sai-
 » sons les plus rigoureuses, ils préférèrent de
 » suivre à cet égard, leur coutume ordinaire,
 » plutôt que de vouloir faire usage de ces ten-
 » tes. Quelque robuste & endurci à la fatigue
 » que

» que soit ce peuple, le Prince Régent confi-
» déra que ce seroit les exposer à gagner des
» maladies, que de les tenir plus long-tems en
» campagne, dans un tems peu propre pour
» les opérations militaires. Ainsi il a pris le
» parti de se retirer du côté d'*Inverness*, pour
» y demeurer jusqu'à ce que le tems devienne
» plus favorable, & que son Armée ait reçu
» l'augmentation qu'elle attend, par les renforts
» qui doivent la venir joindre. Son intention est
» de ramener ensuite son Armée vers la Ville
» Capitale d'*Edimbourg*, afin de s'avancer une
» seconde fois sur la frontière d'Angleterre, &
» de pousser l'exécution du grand dessein pour
» lequel il est venu en *Ecosse*.

Le Sr. Murray, Secrétaire du fils du Prétendant, a publié sur toutes les routes, cet Ecrit, suivant lequel c'étoit à *Inverness* que les Chefs des soulevés avoient fixé leur point de réünion. En effet, ils dirigerent leur marche vers cette Ville dans les premiers jours du mois de Mars, partagés en trois colonnes, dont la principale, ayant à sa tête le Prétendant, prit sur la gauche pour suivre la route directe; la seconde, commandée par le Lord Georges Murray, passa les défilés des montagnes du Comté d'*Angus*, & prit la sienne par le Comté de *Bampff*; & la troisième, dont le Lord Drummond avoit le commandement, dirigea sa marche par la droite, pour lever les postes établis le long de la côte d'*Angus*, de *Mernis* & du Comté de *Marr*. Il avoit aussi retiré de *Montross* la garnison qui y étoit, ainsi que l'artillerie & les munitions dont cette Ville avoit été pourvüe. Un détachement placé à *Aberdeen*, avoit pareillement reçu ordre d'en partir; & les troupes que l'on retiroit de

I I.
*Marche des
Ecossois mé-
contens sur
Inverness.*

des differens endroits, on les distribuoit dans les Vill. s maritimes qui sont au Nord de la partie Orientale de l'Ecosse, pour s'en détacher sur des signaux, & aller recevoir ce que des Navires leur apporteroient en monde, en équipages, en munitions, & en argent. Et c'est de cette maniere que les Mécontens ont fait passer à eux les Bâtimens François chargés de monde & de provisions qui leur sont venus de *Dunkerque*, d'*Ostende* & autres Ports de *Flandres*, de même que quelques Vaisseaux Espagnols. Leurs trois colonnes se sont aussi grossies par du monde qui s'est joint à eux au-deçà & au-delà de la riviere de *Spey*, qu'elles ont passée pour se rassembler à *Inverness*.

Les circonstances de la marche du fils du Prétendant, jointes au secours qu'il recevoit, ont engagé le Duc de Cumberland à contremander le départ des troupes Hessoises, dont il a fait avancer une partie du côté de *Stirling*, & l'autre vers *Pexth*. Les Bâtimens qui étoient destinés pour leur transport, ont servi au retour des troupes Hollandoises, Capitulantes de *Tourjay*, à *Willemstadt*. Dès le premier de Mats *Inverness* fut abandonnée par le corps de troupes aux ordres du Lord Loudoun, qui étoient postées aux environs, à cause de la supériorité de celles du Prétendant, qui s'avançoient vers cette Ville, pour se conserver par les montagnes de la partie Occidentale d'Ecosse, la communication avec la côte voisine de l'île de *Skie*. Le lord Loudoun s'est retiré d'*Inverness* dans le Comté de *Rofs*, & s'y est joint aux vassaux de quelques Seigneurs, dans le dessein de veiller à la sûreté des Provinces de *Cathness* & de *Strathnaver*, qui sont les plus septentrionales de l'Ecosse, & de découvrir si parmi les habitans de la côte *Cathness* il s'en trouvoit

III.
Divers
mouvemens
des troupes
Royales &
des Mécontens.

trouvoit qui ne fussent pas également affectionnées au Gouvernement Anglois ; ce qui ayant été remarqué , jusques-là qu'on y levoit du monde en différens lieux pour le service du Prétendant , & qu'on y favorisoit même les Bâtimens arrivans de *Flandres* , deux des Vaisseaux de guerre que l'Amiral Byng a sous ses ordres dans les mers d'*Ecosse* , & trois Frégates ont établi leur croisière à la hauteur de *Peterhead* , de *Fraserbouurg* & de *Bampff* , qui paroissent à présent les Ports les plus commodes aux rebelles pour recevoir des secours. On s'est apperçu de toutes sortes d'autres faits tendans à entretenir la rébellion , & même à l'augmenter , non seulement vers les endroits où les troupes du parti du Prétendant ont passé , mais dans ceux qu'elles abandonnoient , & même du côté d'*Edimbourg*. Le Duc de Cumberland en a pris sujet d'y tenir par tout du monde.

Ce Prince qui avoit rassemblé son Armée aux environs d'*Aberdeen* , où il a été joint par quelques corps que des Seigneurs du Pays lui ont amenés , a dû s'y arrêter , à cause de la nécessité où il se trouvoit de conduire avec lui ses magasins , son artillerie & ses provisions. Il n'a cependant rien négligé pour accélérer sa marche. Il a mis en attendant son Armée en cantonnemens fort resserrés , afin de pouvoir s'avancer sur la *Spey* en trois divisions , & enfermer les rebelles en les resserrant entre la *Findorn* & le Lac d'*Inverness* , pendant que le Lord Loudoun tâcheroit de les prendre en flanc & leur couper la retraite par les dernières. Son Altesse Royale a pour cet effet envoyé à diverses Tribus des Lettres circulaires , qui leur signifient qu'elles ayent à se trouver réunies , & prêtes à le joindre

le premier d'Avril, & là-dessus les unes se sont conformées à l'ordre, d'autres n'y ont pas obéi, & les *Grants* se sont distingués en cela: ce sont les Sujets qui habitent du côté d'*Elgin*. Ils ont pris le parti singulier de vouloir être neutres, comme si ce milieu pouvoit être accepté de vassaux envers leur Souverain. Aussi le Duc de Cumberland leur a-t-il fait comprendre, qu'au cas d'opposition à l'ordre qui leur étoit donné, on les confondroit avec les rebelles, & qu'ils seroient traités comme eux.

Il a de plus fait publier de dessus les Chaires des Eglises, un Ecrit dans lequel, après avoir plaint la condition & l'aveuglement de ceux qui se trouvent engagés dans la rébellion, il leur déclare « Que malgré les forces avec lesquelles il est
 » en état de les réduire, il leur offre de son
 » propre mouvement, la grace du Roi, & d'in-
 » tercéder en leur faveur auprès S. M., moyen-
 » nant qu'ils s'empreschent à mériter cette grace,
 » en apportant leurs armes, en déclarant leurs
 » noms, ceux des Tribus auxquelles ils appar-
 » tiennent, ainsi que les lieux de leurs demeu-
 » res, & en prenant la ferme résolution d'ab-
 » jurer la rébellion à laquelle ils se sont laissés
 » entraîner; leur promettant qu'ils ne seront ni
 » poursuivis, ni recherchés; mais que si leur
 » repentir est sincère, ils éprouveront, à tous
 » égards, la magnanimité d'un Monarque tou-
 » jours porté à préférer aux voyes de la rigueur,
 » celles de la douceur & de la clémence.

Cet Ecrit a produit quelque effet, nombre de personnes, pour assurer leur tranquillité, étant venues profiter des offres du Duc. Mais les promesses qui y sont faites, n'ayant pas été prises par d'autres dans le sens qu'elles présentent, la
 crainte,

crainte, la défiance, ou la fermeté de résolution de se tenir dans le parti contraire, ont fait que le Prétendant a vû encore arriver à lui des bandes de soulevés.

Ses troupes avec celles de France arrivées à *Inverness*, s'y sont emparées du Château, qu'on appelle *Fort Georges*; elles y ont trouvé 16. pièces d'artillerie, des munitions de guerre à proportion, cent barils de bœuf & d'autres provisions; elles ont fait démolir depuis ce Fort, & s'étant ensuite présentées devant le *Fort Auguste*, elles sont parvenues, après y avoir éprouvé une vigoureuse défense, de s'en emparer aussi, & à y faire prisonniers trois Compagnies du Régiment de Guise, qui en composoient la garnison. Les rébelles ont d'abord transporté dans ce Fort, leurs principaux magasins. Un de leurs corps est marché, après cette expédition, vers le *Fort-Guillaume*, qu'il a investi; mais on ne croit pas qu'ils pourront s'en rendre maîtres si aisément que des deux autres, parce qu'ils ne sauroient couper la communication par mer, d'où ce Fort peut recevoir du secours. Il est situé sur le Lac de *Lochy* dans la Province de *Lochabyr*. Ils y ont fait d'abord une tentative, c'étoit de le prendre par escalade; mais la garnison commandée par Mr. de Campbell, les reçût de façon, qu'ils furent obligés de se retirer avec perte.

Comme les rébelles sont répandus par pelotons le long des côtes, ils ont envoyé sur les bords des détroits de *Carron* divers partis, dont l'un y a enlevé une chaloupe Angloise, & en a fait l'équipage prisonnier. Mais le Commandant d'une Chaloupe de guerre ayant envoyé à son tour des partis, dans trois Chaloupes ordinaires, sur les mêmes bords, les rébelles en fit-

rent chassés, les barques qui s'y trouvoient leur appartenir, emmenées, & les habitations qui étoient aux environs, brûlées. Du reste, tout l'avantage qui peut revenir aux mécontents des deux Forts dont ils se sont emparés, de même que de la retraite du Comte de Loudoun, c'est qu'ils portent la guerre dans les montagnes, & qu'ils gagnent du tems. Car quoiqu'ils ayent trouvé du monde qui leur soit venu à secours dans ces endroits, on ne pense pas qu'ils pourront s'y soutenir, à moins que des Héroïnes ne fassent grand parti, en attendant les grands secours dont ils se flattent, des armemens qui se font dans les Ports de France & de Flandres. Madame de Seaforth a commencé la premiere d'entrer dans la lice. Elle a mené au Prétendant nombre de vassaux de Milord Seaforth son mari qui est auprès du Comte de Loudoun. Elle s'est mise à leur tête. Madame de Mackintosh, dont l'époux se trouve aussi avec le même Comte, a suivi d'abord cet exemple : & par ces deux Dames on compte que le Prétendant a reçu environ 900. hommes. On ne fait cependant pas au juste la force de son Armée en général, les Lettres variant toutes sur cet article.

Mais telle est la guerre intestine d'Ecosse, qu'on ne peut pas prévoir encore si elle aura de plus longues suites, ou si elle ira bientôt à sa fin. Voici ce qui s'en présente encore.

Le Lord Georges Murray du parti du Prétendant, s'étant tenu pendant plusieurs jours avec le Lord Drummond dans le Château de Gordon, est venu sur la fin de Mars devant le Château de Blair d'Ashol, qu'il a commencé d'attaquer, pendant qu'un autre corps s'est présenté à Castle-Menzie. On ne s'attendoit pas à cette démarche de la

part

part des rebelles, mais apportant une attention extraordinaire à prévenir qu'on ne découvrit leurs desseins, & à rendre les bords de la *Spey* impraticables, ce coup ne doit pas paroître surprenant de leur part. Cependant comme le Duc de Cumberland marchoit au commencement d'Avril en force, & en plusieurs divisions avec une nombreuse artillerie contre-eux, & que ses troupes aussi-bien que les Hessois conduits par le Prince Frédéric de Hesse, montroient la plus grande ardeur, on compte de recevoir bientôt la nouvelle d'une action, à moins que le Prétendant & ses Généraux ne prennent le parti de tout abandonner pour se retirer dans le fort des montagnes.

Ce qu'on remarque sur-tout dans la conduite du Duc de Cumberland, c'est qu'il ne souffre pas jusqu'ici que ses troupes commettent le moindre desordre ou pillage dans les maisons ou sur les terres de ceux mêmes qui sont sous l'étendard de la rébellion, voulant par cette conduite généreuse les faire rentrer en eux-mêmes, en même-tems que par des mesures de vigueur il pourra faire repentir de leur attache au parti contraire, ceux qui y persisteront.

Selon des avis reçus d'Irlande, on a arrêté dans le Comté de *Tipperary*, quelques personnes qui y enrolloient du monde secrètement pour le service du Prétendant. On les examine, & en attendant qu'elles reçoivent leur Sentence, on fait des recherches si elles ont des complices. Ces gens seront sans doute punis de mort, comme jugées coupables de haute-trahison.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en
HOLLANDE & aux PAYS-BAS, depuis
le mois dernier.

Hollande. On ne peut être plus attentif dans les Provinces Unies, qu'on l'est du succès de la commission du Comte de Wassenaer à la Cour de France. On fait qu'il n'y a rien négligé pour faire connoître aux Ministres du Roi Très-Chrétien, le but constant des Etats Généraux, d'accomplir leurs engagements, à tous égards, de maniere que les choses pussent être conduites aux termes d'une paix générale. Ses conférences, & le résultat qui en est apporté à l'issuë de chacune, par des Couriers, le manifestent & le justifient. Cependant on lui associe un nouvel Envoyé, pour l'exécution de sa commission, qui ait à lever avec lui les difficultés que rencontrent encore quelques uns des points dont il est chargé. C'est Mr. Gilles, second Greffier ou Secrétaire d'Etat de la République; il est parti le 13. Avril pour Paris, en qualité de second Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi de France. Ainsi l'on ne compte pas d'être plus fort long-tems sans voir le tour que prendront les affaires, ensuite de la négociation des deux Ministres Extraordinaires des Etats Généraux à la Cour de Versailles.

Comme L. H. P. ont été requises solennellement le 30. Mars dernier par les Ministres des Puissances Contractantes du dernier Traité de Dresde, d'accéder à ce Traité, on s'attend d'appréhendre aussi incessamment quelles seront leurs résolu-

Résolutions sur cette matière ; car l'avis des Provinces de la Généralité est requis là-dessus, on l'a demandé après trois Mémoires intéressans présentés, l'un par le Comte de Rosenberg & le Baron de Reischach, tous deux Ministres de la Cour de Vienne, le second par Mr. d'Ammon, Ministre de Prusse, & le troisième par Mr. Trevor, Ministre d'Angleterre. L'essentiel des deux premiers Mémoires est « que L. H. P. verront » par le contenu de l'Article IX. du Traité de » *Dresde*, dont copie jointe, qu'outre la garan- » tie du Roi de la Grande-Bretagne à ce Traité, » ce Prince veut bien encore prendre sur lui de » joindre ses soins à ceux des Parties Contra- » ctantes, pour le faire non-seulement garantir » par la République, mais aussi par tout l'Em- » pire, en faisant comprendre & inclure dans le » futur Traité de paix générale, & garantir » par toutes les Puissances qui y prendront part, » tous les Etats & Pays du Roi de Prusse, & » en particulier le Traité de Paix de *Breslau*, » ainsi que le présent Traité de paix, ensemble » tous les Etats & Pays de l'Impératrice-Reine » de Hongrie & de Bohême : Que c'est en con- » séquence des ordres de Sa Maj. Imp. que ses » Ministres requièrent L. H. P. conjointement » avec le Ministre de Prusse, d'accorder les ga- » ranties stipulées par l'article IX. dudit Traité » &c.

Le Mémoire de Mr. d'Ammon porte la même chose, & voici en entier celui du Ministre de la Cour de Londres.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS,

Les bons offices que le Roi mon Maître employa en l'année 1742. pour rétablir la paix & la bonne amitié entre Sa Maj. la Reine d'Hongrie & de Bohême

I.
Tenues de
trois Mé-
moires sur
l'accession
demandée
au Traité de
Dresde;

Bohème & le Roi de Prusse, ayant été heureusement suivis des Préliminaires du Traité de Breslau & du Traité définitif de Berlin ; & la réussite de cette négociation ayant fourni à Sa Majesté Britannique l'occasion de suivre son penchant naturel à cultiver l'amitié de Sa Majesté Prussienne, en se liant plus étroitement avec elle, par le Traité conclu à Westminster, le 18. Novembre de la même année, le Roi ne tarda pas alors de communiquer à V. H. P. un événement si désiré, & de les convier à vouloir consolider un ouvrage si salutaire, par leur accession à ce dernier Traité.

Sa Majesté Britannique a de nouveau la satisfaction de voir que par sa médiation & ses soins, secondés des fortes instances & des sages conseils de V. H. P. Elle a réussi à relever sur son ancienne base, la bonne intelligence entre les Cours de Vienne & de Berlin, comme V. H. P. l'auront vû par les Actes que viennent de leur communiquer aujourd'hui les Ministres des Hauts-Contractans.

Par une suite des mêmes principes le Roi m'ordonne de convier une seconde fois V. H. P. & avec tout l'empressement possible, à vouloir concourir dans la garantie que Sa Maj. a promise par la Convention d'Hannover du 26. Août dernier, laquelle a servi de base à la Paix de Dresde.

Le Roi espère de recevoir de V. H. P. une réponse d'autant plus prompte & favorable sur l'invitation que j'ai présentement l'honneur de leur faire en son nom, qu'elle n'a uniquement pour but que de cimenter la bonne harmonie entre nos amis communs, & d'affermir par là le repos de l'Europe, que V. H. P. ont toujours témoigné avoir si fortement à cœur.

Les quatre Ministres qui ont présenté ces Mémoires, se sont concertés ensuite avec les Etats Généraux

Généraux, sur tout ce qui peut contribuer à ce qu'ils ont pour objet.

Mr. Trevor, l'un de ces Ministres a depuis informé L. H. P. « que le Roi de la Grande-Bretagne son Maître avoit appris avec beaucoup de déplaisir les plaintes portées par les Sujets de la République, contre les Armateurs Anglois, à l'occasion de divers Navires Hollandois qu'ils rencontroient dans les endroits où ils croisent: Que Sa Maj. Britannique avoit déjà donné précédemment les ordres les plus précis pour faire cesser ces déprédations, aussi contraires à la teneur du Traité 1674. qu'opposées à ses intentions & à ses sentimens envers la République: Qu'elle venoit de renouveler de la maniere la plus sérieuse, ses ordres sur ce sujet, aux Commissaires de l'Amirauté, & que pour remédier efficacement à ces sortes de griefs, & les prévenir dans la suite, elle avoit commandé que l'on expédiât d'abord des ordres à tous les Amiraux, Chefs d'Escadres, Capitaines de Vaisseaux du Roi & Capitaines de Vaisseaux Armateurs, pour qu'ils s'abstiennent de causer aucun trouble ou empêchement à la navigation des Bâtimens Hollandois, & qu'ils les laissent librement passer, pour vaquer à leur commerce légitime; Que les griefs dont on avoit porté des plaintes précédemment & en dernier lieu, fussent examinés avec la plus grande attention: Que toutes les confiscations injustes fussent révoquées, & que l'un restituât le plus promptement qu'il seroit possible, les Navires ou les effets des Hollandois qui avoient été arrêtés ou sequestrés: Qu'au surplus, l'Amirauté prit les mesures les plus justes

II.

Notification
du Ministre
d'Angleterre.

» pour

» pour faire exécuter à la lettre les intentions
 » du Roi, & qu'elle eût soin de faire savoir à
 » tous les Capitaines ayant commission de Sa
 » Majesté, que ceux qui y contreviendroient en
 » quelque maniere que ce fût, encourroient sa
 » disgrâce & sa haute indignation. Bien en-
 » tendu néanmoins que Sa Majesté Britannique
 » espéroit que les Sujets de la République se-
 » roient attentifs, de leur côté, à ne point
 » contrevénir aux dispositions du Traité de
 » 1674. & à se renfermer dans les bornes pré-
 » scrites par ce Traité, qui explique les cas où
 » les Navires étrangers, même ceux des Puif-
 » sances amies, peuvent être arrêtés, sur-tout
 » lorsque leur charge est composée de mar-
 » chandises de contrebande, ou qu'ils ont des
 » effets à bord, destinés pour le service ou pour
 » l'usage des ennemis &c. »

Mais comme malgré l'observation la plus exacte des ordres de la Cour Britannique, il peut arriver dans l'une ou l'autre branche du commerce de la République, des accidens imprévûs qu'il est nécessaire de prévenir, les Etats Généraux, pour mettre leurs Sujets à l'abri de toute appréhension sur cet article, ensuite des représentations sur lesquelles ils ont eu enfin la notification que nous venons de rapporter, ils ont résolu d'entretenir en mer une vingtaine de Vaisseaux de guerre, qui serviront uniquement à la protection de leurs Navires marchands, & à assurer la liberté de la navigation de l'Etat ; parce qu'on remarque, sur les plaintes dont on vient de faire mention, que le Roi de la Grande-Bretagne ayant voulu au commencement de cette guerre, encourager les Capitaines de ses Vaisseaux & les Armateurs, à faire le plus de tort qu'elle

qu'il seroit possible au commerce & à la navigation de ses ennemis, Sa Maj. s'étoit déterminée, dans cette vûe, d'abandonner à ces Capitaines les prises qu'ils feroient, & dont ils ne seroient plus obligés, comme auparavant, de céder une partie à l'Amirauté. En même tems l'on considère que cet avantage, bien loin de répondre aux intentions du Roi, a produit, à divers égards, un effet contraire, en ce que plusieurs de ces Capitaines ont consulté leur intérêt particulier, préférablement à celui de la cause commune, & que les Vaisseaux des Sujets de la République ont été inquiétés, ou arrêtés, pendant que les X-beques & les Tartanes de l'Isle de *Majorque* & de la côte de *Catalogne* sont arrivés, sans aucune interruption, sur la côte de *Genes*.

Telles sont les remarques sur l'article de la navigation interrompue par les Anglois, qui en moins d'un an ont enlevé 106. Navires Hollandois.

Le Ministre Britannique a eu quelques conférences là-dessus avec les Seigneurs du Gouvernement. Il en a eu aussi sur le renvoi des troupes *Hannovriennes*, au nombre de dix mille cinq cens hommes, dans les *Pays-Bas*, qu'on a appris avoir été résolu par le Roi son Maître, & sur les opérations auxquelles ces troupes seront employées. Le Maréchal de *Bathiani* arrivé à *La Haye* pour conférer sur les mêmes opérations, & sur celles de toute l'Armée des Hauts Alliés aux *Pays-Bas*, a communiqué dans ses conférences aux mêmes Seigneurs, le plan réglé pour l'ouverture de la campagne, & le 8. Avril il partit pour aller se mettre à la tête de l'Armée de l'Impératrice-Reine. Ce Seigneur s'est concilié l'estime particulière de toutes les personnes qui l'ont fré-

quenté pendant son séjour à *La Haye*.

Les troupes de l'Etat, qui au nombre de six mille hommes, s'étoient rendues en Angleterre, sont revenues dans le cours du même mois dans ce Pays, mais considérablement diminuées.

On n'a plus qu'une foible espérance quant à la négociation des troupes de *Saxe*, de *Baviere* & de *Wirtzbourg*.

Les Etats de *Hollande* & de *Westfrise* ont disposé du Régiment d'Infanterie du feu Lieutenant-Général *Dibbetz*, en faveur de Mr. de la Riviere qui en étoit Lieutenant-Colonel; & du Régiment *Ecossois* qu'avoit le Colonel de *Villegas*, en faveur de Mr. *Charles-Guillaume Stuard*, qui en étoit aussi Lieutenant-Colonel.

P A Y S - B A S.

Les opérations de la guerre n'ont pas recommencé en forme, dans ce Pays. Il n'y a eu jusqu'ici que des coups de la petite guerre, excepté la surprise de *Vilvorde*, qu'on peut compter pour quelque chose de plus. Mais les dispositions étant faites de sortir des quartiers d'hiver & de cantonnement, la campagne ne doit plus tarder à s'ouvrir, à moins que peut-être cela ne dépende en partie de la négociation que les Ambassadeurs *Hollandois* ont entamée à la Cour de *France*. Car les deux Armées se forment, & seront bientôt de la force qu'on a médité de les rendre. Le Comte de *Grunt* a conduit à celle des *Hauts-Alliés* le nombreux Corps dont on a fait mention. Celui des troupes irrégulières *Hongroises* du Colonel *Trenck* y a passé également, & l'un & l'autre ont pris successivement les quartiers qui leur étoient assignés par le Prince de *Waldeck*, vers la *Dyle*, la *Rupel* & l'*Escaut*, où son

son Armée demeurait distribuée , en attendant le Maréchal de Bathiani. Ce Général en chef de l'Armée de l'Impératrice - Reine vint les joindre le 14. Avril. Il se rendit le même jour à *Malines* , quartier général du Prince de Waldeck : il s'étoit abouché auparavant à *Anvers* avec Mr. le Comte de Kaunitz , Ministre Plénipotentiaire de Sa Maj. sur le sujet des conférences qu'il avoit eues à *La Haye* avec les Membres de la République des Provinces - Unies. Le 15. Son Excellence & le Prince de Waldeck allèrent ensemble visiter les postes de leur Armée le long de la *Dyle* jusqu'à *Louvain*. Ce dernier fut ensuite complimenté comme Felt - Maréchal des Armées de L. Maj. Impériales ; dignité à laquelle il avoit été élevé , & qu'on déclara aux Officiers Généraux & autres , de la part du Maréchal de Bathiani : mais ces deux Généraux en chef , ne paroissent pas devoir se porter à des entreprises considérables , que tout ce qui leur vient encore de monde d'*Allemagne* , ne soit arrivé. Les *Hannovriens* viennent se joindre à celles de leurs troupes , qui sont demeurées dans ce Pays , & l'on saura bientôt si le Corps du Lieutenant - Général de *Königslegg* a la même destination. Il est composé des Régimens de *Damnitz* , *Charles - Lorraine* , *Bareith* , *Broune & Platz* , Infanterie ; *Bernes & Diemar* , Cuirassiers ; *Lichtenstein & Bathiani* , Dragons ; *Kalnocki & Festetitz* , Hussars. Quant aux troupes *Hollandoises* , il paroît qu'il y aura le même nombre à l'Armée alliée qu'avant la prise de *Bruxelles* ; mais des *Anglois* on n'y comptera que ce qui est demeuré vers *Willemstarr* , les affaires d'*Ecosse* ne permettant pas encore à Sa Majesté *Britannique* de se passer de ceux qu'il a rappelés dans son Royaume,

La surprise de la Ville de *Vilvorde* arriva le 7^e Avril à la pointe du jour. Elle a été conduite avec tout le secret & la prudence possibles. Huit à neuf cens hommes de la Garnison de *Malines*, en étoient sortis la veille à petit bruit, & ayant passé la *Senne* près de *Hombeek*, ils marcherent par la gauche de cette rivière jusqu'à *Vilvorde*, dont le Général de *Lôwendahl* qui commande à *Bruxelles*, venoit de renforcer la Garnison. Ils surprirent la Ville, y répandirent l'allarme & la confusion parmi la Garnison, dont ils tuèrent & blessèrent plusieurs Soldats, firent une cinquantaine de prisonniers, & se rendirent maîtres de deux piéces de canon. La reste de la Garnison, au nombre d'environ six cens hommes, se retira dans le Château, en abandonnant quelques munitions de guerre & de bouche qui étoient dans la Ville, & avec lesquels le détachement des Alliés revint à *Malines*. Il y a eu aussi quelques morts & blessés du côté de ce détachement, qui étoit commandé par le Comte de *Gaisrugg*, Lieutenant-Colonel.

Le Général de *Lôwendahl* sur l'avis de ce qui arrivoit à *Vilvorde*, détacha aussi-tôt de ce côté-là un gros secours; mais ayant appris que le coup étoit fait, & le détachement retourné à *Malines*, il envoya le lendemain un Trompette au Prince de *Waldeck*, pour l'échange des prisonniers.

Ce Général a continué, depuis le départ du Maréchal de *Saxe* pour *Paris*, à mettre la Ville de *Bruxelles* en état d'une vigoureuse résistance, & à y faire venir toutes sortes de munitions. Le Prince de *Waldeck*, d'un autre côté, a fait fortifier *Arfsbot*, par plusieurs ouvrages qu'on a palissadés, & a rendu cette Bourgade assez inaccessible

cessible, par une inondation pratiquée à l'endroit qui étoit le moins propre à fortifier. Les pionniers qui ont été employés à ce travail, ont aussi élevé une Redoute sur la *Demer*.

Mais si l'on n'a rien jusqu'à présent à exposer en opérations militaires dans les *Pays-Bas*, on a à dire sur l'état du commerce, qu'il y est beaucoup interrompu par de nouveaux droits d'entrée & de sortie très-forts, établis sur les marchandises de tous Pays, depuis la prise de *Bruxelles* : Exemple qui est suivi, d'autre part, quant aux marchandises qui y vont des Pays de la domination de l'Impératrice-Reine, par une espèce de repréaille.

Le Gazettier de *Bruxelles* a été relâché.

Il y a constamment nombre de Bâtimens François dans les Ports de *Flandres*. Ceux que nous avons dit y être revenu sans avoir débarqué en *Ecosse*, ont tenté inutilement une seconde fois de le faire, pour avoir rencontré en mer quelques Vaisseaux de guerre Anglois, peu après leur sortie de ces Ports, qu'ils ont jugé à propos de regagner d'abord. Cependant une Frégate armée en guerre, & qu'on nomme le *Prince Charles-Stuard*, étant partie d'*Ostende* de nuit, on la dit arrivée en *Ecosse*. Elle avoit à bord cent hommes du Régiment de *Berwick*, trente Officiers, quelques canons démontés, une quantité d'armes & de munitions de guerre, & une somme que l'on fait monter à 150. mille livres.

Par les dernières nouvelles d'*Italie*, on apprend que l'Armée Espagnole a repassé le *Pô* à *Belgiojoso*, après avoir abandonné *Parvie*, dont les Impériaux ont repris possession; que le Marquis de *Castella* s'est jeté dans *Parme* avec un corps de quelques mille hom. : Que le corps du Comte de

Broune est arrivé devant cette Ville le 4. Avril & a commencé à construire des Ponts sur cette riviere : Que les Espagnols se sont rassemblés près de *Plaisance*, & qu'on s'attend à l'événement d'une Bataille. Nous renvoyons au mois prochain à donner les circonstances de ces mouvemens, & de ce qui les aura suivis.

ARTICLE VI.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable dans le NORD depuis le mois dernier.

Russie. Il est certain que cette Cour offre un corps de ses troupes à l'Angleterre & à la Hollande, & qu'il ne reste pour mettre cette offre à exécution, qu'à convenir du subsidé que ces Puissances fourniront. La preuve de ce qu'on avance là-dessus, se tire de ce que le Comte de Bestuchef, Grand Chancelier, a déclaré à Mr. de Dieu, Ambassadeur des Etats Généraux, que si ses Maîtres, conjointement avec le Roi de la Grande-Bretagne, veulent trente mille hommes, les Vaisseaux de guerre & les Galeres pour les transporter, sont prêts à cet effet. Cette déclaration fut faite à Mr. de Dieu le 10. Mai, veille de son départ pour retourner en Hollande, où on l'a appris être de retour. Mais il n'a pas été chargé du grand article exécuté pour lequel il étoit venu à *Petersbourg*. Le Traité de commerce avec sa République n'est pas conclu. On compte cependant qu'il le sera incessamment, parce que Mr. de Bestuchef lui a fait entendre, qu'on étoit mortifié qu'il fût survenu des incidens qui eussent empêché cette conclusion avant son départ; qu'on espéroit cependant que l'obstacle ne tarderoit pas

à être levé, & que l'affaire se pourroit finir avec Mr. de Swart, Résident des Etats-Généraux. Mr. de Dieu a pris ses congés de l'Impératrice, du grand Prince & de la grande Princesse, dans des audiences où il leur a fait de beaux discours, & il est parti de la Cour très-satisfait des distinctions qu'il y a reçues. On lui a fait des présens de grand prix, outre le présent ordinaire de l'Ambassade; ce qui justifie que sa personne a été agréable à l'Impératrice & à ses Ministres pendant tout le tems qu'il a résidé en cette Cour.

Le Baron de Mardefeld Envoyé extraordinaire de Prusse, & le Lord Hindford Ministre Plénipotentiaire du Roi de la Grande Bretagne, ont demandé chacun par un Mémoire, l'accession & la garantie de l'Impératrice au Traité conclu à *Dresde* le 25. Décembre dernier. On pourra ainsi savoir dans peu les dispositions de Sa Majesté sur cette proposition, comme on les saura sur la même chose, de la République des Provinces-Unies.

Les troupes dont nous avons dit quelque chose le mois passé, se ressemblent en force dans la *Livonie*.

Suede. Il a été résolu à la Cour de convoquer au mois de Septembre prochain à *Stockholm*, en Diète générale, les Etats de ce Royaume, pour y terminer non-seulement plusieurs points d'importance qui étoient demeurés indécis à la dernière Diète générale, mais y prendre aussi des résolutions convenables au bien public de l'Etat, par le redressement de divers abus, auxquels il n'avoit été remédié qu'en partie, & par de nouveaux arrangemens à prendre pour faire fleurir le commerce du Royaume, les Fabriques, les Manufactures &c. Des réglemens proposés con-

te le luxe sont renvoyés à la même assemblée. On y a renvoyé pareillement l'examen du Traité d'alliance défensive entre cette Cour & celle de Prusse, dont nous avons fait mention dans nôtre Journal du mois de Mars dernier, pag. 212. Car le Sénat a fait son rapport au Roi que cet examen étoit nécessaire pour donner plus de solidité & de consistance au Traité.

On apprend l'arrivée en *Ecosse* des Officiers Suédois qui ont été retenus quelque-tems à *Gottenbourg*, par les vents contraires. La Cour de *Stockholm* ne montre ainsi rien d'intéressant pour l'étranger; il en est de même de celle de *Copenhague*. On n'y remarque de particulier que divers arrangemens pris avec la Couronne de France, qui tendent à favoriser la navigation des Sujets de *Dannemarck* dans la *Méditerranée*. En concertant les mesures propres à cet objet, on a considéré que la nature des Bâtimens Danois seroit sujette à de grands inconvéniens dans la conjoncture présente, tant à cause de la guerre entre les François, les Anglois & les Espagnols, que par rapport aux courses des Corsaires d'*Alger*, de *Tunis* & de *Tripoli*.

Sur ce dernier cas, Sa Majesté Danoise vient de faire armer trois Vaisseaux de guerre, l'un de 60. & les deux autres de 50. pièces de canon, afin de les employer à protéger les Navires de ses Sujets dans la *Méditerranée*, en même-tems qu'ils serviront à les mettre à l'abri des méprises que la circonstance de la guerre occasionne souvent de la part des Armateurs.

La *Pologne* ne nous donne rien, si non, qu'on attend l'arrivée du Roi à *Varsovie*, afin d'y signer les Universaux pour la Diète générale des Etats de ce Royaume & du Grand Duché de *Lithuanie* :

Que

Que la plupart des troupes irrégulières que S. M. avoit fait lever pour servir dans les Pays héréditaires, ont été congédiées; & que le Grand Chancelier Zaluski, Evêque de *Culm*, a été nommé à l'Evêché de *Cracovie*.

A R T I C L E VII.

Qui contient les Morts des Princes & autres personnes illustres, depuis le mois dernier.

LE 24. Fevrier mourut à l'âge de 52. ans le Comte Gustave de Biron à *Petersbourg*, où il avoit mené une vie languissante depuis son retour de *Siberie*. Il étoit frere du ci-devant Duc de Courlande, & du Comte Charles de Biron, aussi mort depuis peu. Le Comte dont nous annonçons la mort, & épousé une fille de l'infortuné Prince de Menzikoff, & fut revêtu de l'Emploi de Général sous le règne de la Czarine Anne. Il a servi avec distinction dans les Armées de cette Princesse, sous le commandement des Généraux Munnich & Lacy.

Le Comte de Galler, Général Major des Armées de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, Commandant de la Ville de *Copreinitz* en *Croatie* & Intendant Général des *Waraldins*, est mort le 11. Mars dans cette Province.

Le même jour la mort enleva à *Nancy* le Comte de Hemestorff, Seigneur de Moncel & Haponcour, âgé d'environ 80. ans. Ce Seigneur issu d'une très-ancienne Maison de la Province de Lorraine, fut élevé d'abord en qualité de Page dans la Maison d'Orléans. Il servit ensuite avec distinction dans le Régiment de Navarre. Mais feu S. A. R. de Lorraine le Duc Léopold, le fixa dans

see

ses Etats en qualité de Chambellan & de Colonel d'un des Régimens des Gardes de son nom. Ensuite il fut fait Commandant des Villes & Citadelle de *Nancy*, puis Gouverneur du Barrois. Le Comte de Hemestorff voulant enfin mettre un intervalle entre la vie & la mort, après s'être retiré dans son Hôtel à *Nancy*, s'y est borné, dans une vie privée, à la pratique des vertus les plus héroïques, sur-tout en partageant ses biens avec les pauvres.

Mr. César le Blanc, Evêque d'Avranches, & Abbé de l'Abbaye de *Saint Satur*, est mort à *Paris* à l'âge de 74. ans.

Au commencement d'Avril, la Comtesse de Flemming, Epouse du Comte de ce nom, Général de l'Artillerie de *Lithuanie*, a payé le même tribut à *Varsovie*.

Le Comte de Rechteren est mort le 15. du même mois à *Malines*, des suites d'une blessure qu'il reçut à la dernière surprise de *Vilvorde*. Il est fort regretté du Prince de *Waldeck* dont il étoit Ajudant Général, & de tous les Officiers de son Armée.

Prix proposé.

L'Evêque de *Montauban* ayant destiné la somme de 250. livres pour donner un prix à celui, qui au jugement de l'Académie des Belles-Lettres de la même Ville, se trouvera avoir fait le meilleur Discours sur un sujet relatif à quelque point de morale, tiré des Livres Saints; cette Académie a proposé pour sujet du prix de la présente année 1746 : *Qu'il n'appartient qu'au vrai Héros, de savoir joindre l'humanité avec la valeur; conformément à ces paroles du Chap. VIII. de la Sapience, v. 15. In multitudino videbor bonus, in bello fortis.*

Il y a environ trois mois qu'il s'est établi une Académie d'Eloquence à *St. Chaumont*, en Lyonnais, sur le modèle de celles qui sont à *Montauban*, à la *Rochelle*, à *Toulouse*, à *Bordeaux*, à *Lyon*, à *Marseille*, à *Beziers &c.* Le nombre de ces Compagnies savantes, s'est multiplié beaucoup en *France*, depuis plusieurs années.

Expérience de Physique.

Mr. de Musschenbroek, célèbre Professeur en Physique-Expérimentale dans l'Université de *Leyde*, a écrit à Mr. de Reaumur de l'Académie Royale des Sciences à Paris, une Lettre dans laquelle il fait part à l'Académie, d'une expérience très-singulière, & qui a déjà conduit à plusieurs découvertes sur l'électricité, savoir : *Qu'ayant suspendu horizontalement sur des cordons de soye, un canon de fer, dont une extrémité étoit proche du globe électrique, il avoit attaché à l'autre extrémité, un fil de laiton qui trempoit dans une bouteille à demie pleine d'eau ; que supportant cette bouteille avec la main droite, tandis qu'on électrisoit le canon de fer, & ayant avec la main gauche approché un doigt du canon, pour en tirer, comme à l'ordinaire, une étincelle, il avoit été frappé d'un coup si violent, qu'il s'étoit crû au dernier moment de sa vie.* Il compare la commotion qu'il a ressentie en lui, à celle d'un coup de tonnerre, & il fait entendre que se regardant heureux d'en être réchappé, il n'hazarderoit pas volontiers de faire une seconde fois cette expérience.

Cette Lettre ayant été reçue dans une circonstance où plusieurs Savans s'exercent sur l'électricité, l'Abbé Nollet & Mr. le Monnier, de la même

même Académie, excités par l'envie d'approfondir un phénomène auffi extraordinaire, ont furmonté tout fentiment de crainte, pour faire la même expérience que Mr. de Muffchenbroek, & ils ont trouvé qu'en effet la commotion étoit des plus terribles.

Une telle expérience a attiré les regards du Roi & de la Reine. Leurs Majeftés s'étant rendus à l'ancien Cabinet des Médailles, voir les machines & les inftrumens qui fervent, depuis deux ans, aux Leçons de Physique-Expérimentale que l'Abbé Nollet fait à la Cour, tant pour M. le Dauphin que Mad. la Dauphine & pour Mesdames de France, cet Académicien a répété devant Elles les nouvelles & fameufes expériences au fujet de l'électricité; Elles en ont paru également furprifes & fatisfaites, & fur-tout de celle communiquée par Mr. de Muffchenbroek, qui étoit la feule que Leurs Majeftés n'euffent point encore vûë.

Quelques jours après l'Abbé Nollet fit par ordre & en préfence du Roi, dans la grande Galerie du Château de *Versailles*, plusieurs autres expériences fur l'électricité. Ce qu'on y remarqua le plus, c'eft qu'il fit fentir d'un feul coup & fubitement, la commotion électrique à 180. perfonnes qui formoient une chaîne, en fe tenant par la main.

*Mémoire fur un remède propre à guérir les
Sciaticques.*

Le Sr. Mautain, Maître Chirurgien à *Paris*, croit qu'il eft de fon devoir d'informer le Public, qu'il a en fa poffeffion un remède fouverain pour les Sciaticques, les Rhumatifmes, & toutes les autres maladies où la tranfpiration eft néceffaire.

Ce remède est un sudorifique puissant, qui agit cependant insensiblement & sans violence. Il opère d'abord une douce transpiration, qui devient par degrés une sueur abondante, & il a cet avantage par-dessus tous les autres de même genre, que celui qui l'administre en peut pousser l'effet autant & aussi peu qu'il le juge à propos, suivant la qualité des maladies, & la force des malades.

A cet avantage, qui doit paroître bien important, si l'on considère les conséquences toujours dangereuses, & presque toujours inévitables du trop ou trop peu d'effet, dans l'opération des autres remèdes, il joint ceux de ne déranger en rien le malade de son régime de vivre ordinaire, & de ne point l'empêcher de vaquer à ses occupations.

Enfin, ce qui paroîtra sans doute bien singulier, c'est qu'il ne consiste ni à rien prendre, ni à rien appliquer sur le corps. Le Sr. Maurain, élevé & instruit dans une Ecole aussi éclairée que celle de Messieurs les Chirurgiens de Paris, sent aussi-bien que personne toutes les objections qu'on peut lui faire à cet égard; mais il croit en même-tems que les raisonnemens les plus spécieux doivent céder à des expériences multipliées.

Il les a faites en présence de plusieurs de ses Confreres, tant à l'Hôpital Général de la Salpêtrière, que dans Paris; il a eu même l'honneur de les réitérer chez Mr. le Lieutenant-Général de Police, en présence de plusieurs personnes également distinguées par leur rang & par leurs lumières.

Il importe peu au reste au Public & au Sr. Maurain, que l'opération de son Remède paroisse s'accorder ou non avec les hypothèses reçues
dans

dans la Physique, pourvû que le Remède produise la guérison des malades qui en usent.

Le dessein du Sieur Maurain n'est ni d'établir, ni de combattre aucune opinion particulière, mais de présenter au Public, contre les douleurs aiguës & obstinées d'une maladie trop commune, un remède dont l'efficacité a été éprouvée toujours avec le même succès, sur un grand nombre de personnes de tout sexe & de tout âge.

Entre un grand nombre de cures que le Sr. Maurain pourroit citer, il se contentera d'en rapporter deux, qui sont au-dessus de toute exception. La première est celle de Mr. le Marquis de Pomponne, qui a été guéri radicalement d'une Sciatique & d'un Rhumatisme, qui le tourmentoient cruellement depuis cinq ou six ans, & qui avoient résisté à tous les autres remèdes de la Pharmacie.

La seconde cure est celle de Mr. Pinçonnot, beau-pere de Mr. de la Grandville, Conseiller d'Etat, lequel après avoir été, pour ainsi dire, perclus pendant huit à dix ans, a eu recours au remède dont il s'agit, & y a trouvé un prompt soulagement & une guérison si entière, que depuis 14. ou 15. ans, il n'a eu aucune atteinte de son ancien mal.

Deux exemples si remarquables tiendront lieu au Sr. Maurain de tous les autres, & mettront le Public en état de se convaincre, qu'il est bien éloigné de chercher à lui en imposer.

E N I G M E.

JE remplis l'Univers de mille objets funebres,
De larmes ni de sang je ne puis m'assouvir;

Fils

des Princes &c. Mai 1746.

393

*Fils d'un pere brillant je nais dans les ténèbres,
Je viens à la lumiera afin de la ravir.*



*J'aime la couleur rouge & je cause la noire,
Je blesse & suis blessé, je bats & suis battu :
La honte suis mes coups aussi-bien que la gloire,
Et je suis instrument de vice & de vertu.*



*Un avare me cherche, un inhumain m'emploie,
Je donne le trépas & je rends immortel :
Mais en perdant autrui, moi-même je me noye,
Et me cache aussi-tôt que je suis criminel.*



*Je nâquis de bas lieu, mais j'éleve qui m'aime :
Je fais verser le sang & je sais l'arrêter :
Ami de la fureur, ennemi de moi-même,
Seul je m'attaque, & seul je me puis résister.*



*Je suis des deux partis & je ne suis point traître,
En un même moment j'attaque & je secours :
Par moi l'on est captif, par moi l'on devient maître,
Tout cruel que je suis j'ai pourtant mes amours.*



*Je borne les Etats & je les fais accroître,
J'y sers également en la guerre, en la paix :
Toi qui m'entends parler, travaille à me connoître,
Garde-toi si tu peux de me sentir jamais.*

Le Verre est le mor de l'Enigme du mois
dernier.

On nous a requis par deux Lettres consécutives, de prier les Directeurs des Doüanes, les Marchands & toutes personnes qui pourront avoir connoissance d'un Ballot marqué C. D. No. I. & contenant du drap d'Elbouv blanc & gris, des galons

396 *La Clé du Cabinet &c.*
galons d'or à Mousquetaire, deux douzaines de
chapeaux & plusieurs autres marchandises; Ballot
qui a été chargé au Poids de la Ville de Nancy
le premier Janvier dernier, de vouloir bien en
donner avis au Sieur Faciot, Directeur des Co-
ches de Nancy à Lunéville, lequel demeure à
Nancy. On pense que ce Ballot égaré aura été
chargé par inadvertance à cette Douane.

F I N.

On nous a remis un Imprimé in folio de 87.
pages, intitulé *Secundus sancti Remacli de Mona-*
sterio Malmundariensi Triumphus, dont on expo-
sera le sujet dans nos Mémoires du mois prochain.

T A B L E

DES ARTICLES

Du mois de Mai 1746.

ARTICLE I. <i>Allemagne.</i>	319
ARTICLE II. <i>Italie.</i>	334
ARTICLE III. <i>France & Espagne.</i>	347
ARTICLE IV. <i>Angleterre & Ecosse.</i>	361
ARTICLE V. <i>Hollande & Pays-Bas.</i>	376
ARTICLE VI. <i>Nord.</i>	386
ARTICLE VII. <i>Morts.</i>	389

Errata pour le mois d'Avril.

Page 295. lignes 7. & 8. pendant que le Prince
de Lichtenstein, lisez pendant le séjour qu'a fait
à Turin le Prince de Lichtenstein.